



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le mardi 7 mars 2000 — N° 26

Audition des dirigeants d'établissements
d'enseignement universitaire dans le cadre
de l'examen de leurs rapports annuels (3)



Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le mardi 7 mars 2000

Table des matières

Auditions	1
Université du Québec à Rimouski (UQAR)	1
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	17
Université Bishop's	29

Intervenants

Mme Madeleine Bélanger, présidente
Mme Solange Charest, vice-présidente

M. Claude Béchard
M. Claude Cousineau
M. Jean-François Simard
M. Réal Gauvin
Mme Margaret F. Delisle
M. Gilles Labbé
M. Henri-François Gauthrin

- * M. Pierre Couture, UQAR
 - * M. Louis Gosselin, idem
 - * M. Michel Ringuet, idem
 - * M. Michel Bourassa, idem
 - * M. Jules Arseneault, UQAT
 - * Mme Johanne Jean, idem
 - * Mme Janyne M. Hodder, Université Bishop's
 - * M. Jean-Luc Grégoire, idem
- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le mardi 7 mars 2000

**Audition des dirigeants d'établissements d'enseignement universitaire
dans le cadre de l'examen de leurs rapports annuels**

(Quatorze heures cinq minutes)

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la commission de l'éducation ouverte. Le mandat de la commission est d'entendre les dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire sur leurs rapports annuels 1997-1998, conformément aux dispositions de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, Mme la Présidente. M. Gauvin (Montmagny-L'Islet) remplace M. Bergman (D'Arcy-McGee).

La Présidente (Mme Bélanger): Merci. Alors, l'ordre du jour d'aujourd'hui: à 14 heures, nous avons l'Université du Québec à Rimouski; à 15 h 30, on aura l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue; à 17 heures, l'Université Bishop's; et, à 18 heures, ce sera l'ajournement des travaux.

Auditions

Alors, étant donné que vous avez une heure et demie, vous avez 30 minutes pour exposer votre situation, votre problématique — on en a entendu beaucoup la semaine dernière — ensuite, il y aura un questionnement de 30 minutes pour chacun des groupes parlementaires. Alors, si vous voulez bien vous présenter et présenter les personnes qui vous accompagnent.

Université du Québec à Rimouski (UQAR)

M. Couture (Pierre): Merci, Mme la Présidente. Je vous présente le vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général, à mon extrême gauche, M. Michel Bourassa; M. Louis Gosselin, qui est vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration; M. Michel Ringuet, vice-recteur à la formation et à la recherche; ainsi que moi-même, Pierre Couture, recteur.

Donc, je vous ai distribué déjà le texte de mon allocution. Nos propos s'inscriront dans la continuité de ceux tenus lors des commissions antérieures, notre souci étant toutefois de les ajuster à la réalité avec laquelle nous devons composer en ce début des années 2000. Ainsi, nous vous informerons de la réalisation de certains mandats spécifiques à l'UQAR, de l'élaboration de moyens d'action et de démarches planifiées pour relever les défis auxquels nous devons faire face, moyens d'action et démarches qui rendent compte de notre préoccupation constante

d'améliorer la qualité d'intervention de notre Université tout en nous souciant d'atteindre et de maintenir un bon niveau d'efficience, comme la politique à l'égard des universités nous invite à le faire. Nous tracerons également une esquisse des éléments problématiques qui menacent la stabilité et le développement de notre institution, voire même son intégrité, et ce, dès la prochaine année. Nous n'aurons en effet d'autre alternative que de présenter de nouveau cette année à notre conseil d'administration un budget déficitaire de plusieurs millions.

Dans un premier temps, nous situerons rapidement l'UQAR, ensuite nous aborderons quelques considérations sur l'enseignement, des considérations sur la recherche, et nous discuterons des services à la collectivité. Nous terminerons notre présentation en précisant les principaux défis et enjeux auxquels nous faisons face. Le traitement de ces points nous permettra d'aborder les thèmes proposés par les membres de la commission.

Situons d'abord l'UQAR. Nos réalisations s'inscrivent dans le prolongement des perspectives de développement que nous déposons à chaque année pour répondre aux exigences de la loi 95. Ces perspectives tiennent compte du très vaste territoire plurirégional s'étendant de Rimouski à Lévis et de Rimouski aux Îles-de-la-Madeleine et tentent de favoriser l'accessibilité aux services universitaires. Dans les faits, à partir de Rimouski, lieu principal de nos actions de formation et de recherche, nous nous sommes déployés, au fil des ans, en un réseau de lieux de formation: un campus à Lévis, situé dans l'immeuble qui abrite le collège de Lévis, cinq centres d'enseignement, bureaux régionaux, dont les infrastructures sont localisées dans les cégeps de Rivière-du-Loup, de la Gaspésie et des Îles — à Gaspé, aux Îles-de-la-Madeleine et à Carleton — de Matane et de Baie-Comeau. Divers autres lieux d'enseignement sont également localisés à l'intérieur d'une vingtaine de municipalités situées à l'est du Québec.

• (14 h 10) •

À ce jour, plus de 25 000 diplômés ont été attribués et près de 80 % des diplômés proviennent de l'Est du Québec. La majorité de ceux-ci travaillent dans l'une des quatre régions où l'UQAR donne de la formation, et ce, même si la précarité de l'emploi y menace cette dynamique. Sans aucun doute, il s'agit là d'une contribution majeure au développement régional, principalement dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie où les flux migratoires affichent actuellement des pertes qui ne pourraient que s'accroître davantage si l'UQAR en arrivait, par le phénomène des compressions financières, à devoir fortement diminuer son offre de service.

L'accessibilité à une formation universitaire de qualité sur ce territoire de même que l'accessibilité à la

réussite et l'efficacité de notre gestion demeurent nos trois principales préoccupations. Au cours des dernières années, l'UQAR a conservé sa place de leader parmi les établissements du réseau qui affichent les meilleurs taux d'obtention d'un diplôme tant au baccalauréat qu'à la maîtrise.

Ces quelques considérations nous permettent d'affirmer que la présence de l'UQAR sur le territoire qu'elle dessert assure que la démocratisation de l'accès aux études supérieures soit à tout le moins sauvegardée grâce, entre autres, au maintien de la proximité physique des lieux de formation. Il est en effet utopique de croire, même en ces temps de révolution technologique, que tous peuvent être formés chez eux à partir d'une centrale d'enseignement.

Au cours des quatre dernières années, tout en maintenant sa présence au sein des communautés auxquelles elle offre des services, l'UQAR a fait des choix importants qui lui ont permis de rationaliser ses opérations. Cela s'est concrétisé, entre autres, par les interventions suivantes: offre de programmes de cours en partenariat avec d'autres universités, suspension des admissions dans certains programmes, reconfiguration des infrastructures de formation et de recherche, plans de redressement des déficits financiers, réorganisation ou révision de certains processus administratifs.

Nous parlerons maintenant de l'enseignement. Nous occupons de manière significative le territoire de l'Est du Québec dans le domaine de la formation universitaire. Après des diminutions de clientèle de plus de 20 % entre 1993 et 1997, nous avons réussi à endiguer cette érosion. Nos initiatives ont été de trois ordres: un travail soutenu pour maintenir l'offre de programmes de qualité, le développement de stratégies concernant le support financier pour nos étudiants et une publicité plus appropriée et mieux ciblée. À titre d'exemple, l'ouverture de programmes en éducation à Lévis, l'emprunt de programmes à d'autres universités ainsi que l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers nous ont permis de stabiliser notre situation en termes d'effectifs étudiants. Cependant, cela ne contre pas, et de loin, l'effet des compressions financières auxquelles nous devons faire face.

L'ensemble de nos initiatives ont également induit une profonde modification dans la distribution des inscriptions entre le temps partiel et le temps complet. Alors que, en 1992, 32 % de notre population étudiante était inscrite à temps complet et 68 % à temps partiel; à l'automne 1999, 44 % de nos étudiants s'inscrivaient à temps complet. On observe donc une augmentation de 12 points en faveur du temps complet. Par ailleurs, ce changement dans la distribution de notre clientèle ne va pas sans exercer une certaine pression sur l'ensemble du personnel de notre institution.

Étant donné que nous sommes déjà sous la limite de l'acceptable, dès l'année prochaine nous devons songer, s'il n'y a pas d'investissement financier substantiel, à restreindre de façon significative l'étendue des services offerts. Cette situation entraînera une diminution de l'accessibilité, des pertes au niveau des

inscriptions et un flux migratoire accéléré des étudiants vers des villes-centres. De plus, la fermeture de programmes ou encore une rationalisation plus poussée de l'offre de cours pour satisfaire aux exigences de la situation financière actuelle aurait un effet dévastateur sur la structure même de l'Université et sur les inscriptions dans les autres programmes. En effet, un étudiant hésite à s'inscrire dans un programme de trois ou quatre ans dans une institution qui montre des signes trop évidents de vulnérabilité.

Il faut bien voir que l'évolution de la démographie régionale complique la situation. Pour palier à cet état de fait, entre autres, nous avons mis l'accent sur l'extension de notre bassin de recrutement, particulièrement à l'extérieur du pays. Ainsi, alors qu'à l'automne 1995 les étudiants internationaux constituaient 1,6 % de la population étudiante, à l'automne 1999, ils constituaient quelque 3,6 % de cette même population. Des efforts seront consentis pour maintenir cet apport d'étudiants de l'extérieur du pays, car, en plus de hausser le nombre d'étudiants dans notre Université, cela contribue à promouvoir celle-ci à l'étranger et donne à nos programmes et aux Québécois qui s'y forment une véritable ouverture sur le monde.

De plus, la mise en place de diverses mesures incitatives, comme par exemple des programmes de bourses de recrutement appuyés par la Fondation de l'UQAR, le développement de nouveaux créneaux d'activité en partenariat avec les cégeps, l'application de nouvelles mesures d'encadrement, attire chez nous des étudiants d'autres régions du Québec.

Toutes ces initiatives mettent en évidence l'ampleur des efforts consentis. Pourtant, année après année, nous présentons un manque à gagner de plusieurs millions de dollars. Nous croyons que la logique qui prévaut présentement, qui incite les universités à se concurrencer dans la recherche de clients pour les programmes les plus populaires, qui sont les mêmes partout, ne favorise pas le développement de chacune d'elles ni la diversification des programmes offerts par chacune d'elles. Non pas que nous récusions l'idée d'une saine compétition au sein des universités, mais celle-ci ne peut se calquer sur le modèle de l'entreprise privée. N'oublions pas que nous avons une mission de services publics et que l'éducation n'est pas un simple produit mais une source d'enrichissement collectif et de développement des populations. Le temps presse, c'est à court terme qu'il faudra réinvestir et remettre en question le mode de financement des universités si le gouvernement du Québec veut maintenir des universités dans différentes régions du Québec et promouvoir, au moins de cette façon, le développement de ces régions. Peut-on croire à la survie de l'UQAR avec un déficit qui représente 21 % de ses revenus et qui risque de passer à plus de 30 % pour la prochaine année?

Si nous examinons la gestion de l'offre de cours, on constate que des efforts importants sont faits. Des indicateurs parlent en notre faveur. Nous vous mettons au défi de trouver une autre université qui réussit, comme nous le faisons, à donner un baccalauréat complet et de qualité

avec une offre de 20 cours-année. Voilà une forme d'efficacité qui n'est pas reconnue avec l'utilisation simpliste et réductionniste du ratio étudiants-professeur qui associe la notion de performance uniquement à la taille du groupe-cours. Quoi qu'il en soit, il nous apparaît très difficile de concilier cette obligation d'accessibilité des universités sises en région périphérique avec cette notion d'efficacité associée uniquement au seul ratio étudiants-professeur.

En dépit des succès que nous connaissons et auxquels nous avons préalablement fait allusion, la situation financière reste très préoccupante: il s'agit là d'un danger véritable pour l'UQAR. Devant ce manque de financement adéquat, les universités devront-elles se concentrer uniquement là où la densité de la population étudiante est suffisante? Pour l'UQAR, cela se traduit par une concentration de ses activités à Rimouski et à Lévis. Pour le Québec, cela devra-t-il se traduire, selon vous, par une concentration des activités universitaires à Montréal et à Québec? Il s'agit là d'un choix politique et non d'un choix de gestion. Contentons-nous de rappeler que, dans sa politique, le ministre insiste sur le maintien de la diversité des établissements universitaires, laquelle ne saurait être remise en question, même avec le lot de contraintes que cela apporte. On ne pourra maintenir encore longtemps les discours divergents des paroles et de l'argent.

Vous êtes en mesure d'imaginer que la répartition de la population étudiante sur un territoire plurirégional exige beaucoup d'adaptation, notamment en ce qui concerne l'accès à l'information et à la documentation, deux aspects que nous avons portés à votre attention l'année dernière et sur lesquels nous revenons. Le puissant réseau de l'Université du Québec procure maintenant un accès à l'information par micro-ordinateur grâce au catalogue collectif informatisé des bibliothèques de l'Université du Québec. Les services de téléférences et de fournitures de documents de la bibliothèque de notre Université permettent d'obtenir rapidement la documentation requise pour les travaux académiques. Mentionnons que l'UQAR a développé ce service de téléférences en concertation avec les cégeps localisés sur le territoire qu'elle dessert, donnant ainsi un accès privilégié à la documentation pédagogique.

Nous avons également été les premiers au Québec à développer un modèle de formation en collaboration avec les collèges: les D.E.C.-bac intégrés. Cette collaboration continue à se développer grâce à diverses alliances avec des cégeps ou des collèges. Nous avons également adapté, de manière importante, l'organisation du travail et des méthodes de transmission du savoir. L'UQAR continue à offrir des cours médiatisés et, de plus, elle a maintenant adapté la vidéocommunication à ses besoins. Notre Fonds de développement pédagogique, bien qu'il soit modeste, finance actuellement des projets qui visent à ajuster la pédagogie aux nouveaux moyens de médiatisation. Signalons que ces infrastructures sont également mises à la disposition des organismes et entreprises du milieu.

• (14 h 20) •

Nous tenons à signaler que des choix administratifs ont été faits également suite aux compressions financières qui nous ont été imposées. Si l'on fait le décompte des économies récurrentes réalisées depuis 1996-1997, nous arrivons à une économie de près de 4 500 000 \$ dont 3 700 000 \$ au niveau des masses salariales. À cela, il faut ajouter des économies non récurrentes réalisées année après année pour des montants variant de 600 000 \$ à plus de 2 000 000 \$. Sur un budget de charges de 32 000 000 \$ en 1996-1997, cela représente 14 %. L'effort est louable, considérant que la marge de manoeuvre d'une institution de petite taille et très dispersée n'est pas très grande. Bref, depuis 1996-1997, c'est 10 000 000 \$ qui ont été soustraits.

Il faut faire des choix et nous les avons faits. À titre d'exemple, signalons la réduction importante du nombre de professeurs. Le personnel professoral en poste est passé de 172 personnes à 150 aujourd'hui. Le nombre de postes du personnel-cadre a diminué de 17 %. Et nous avons également diminué les effectifs de soutien, sans compter les coupures majeures au niveau des autres dépenses ainsi que la rationalisation des activités d'enseignement.

Quelques chiffres additionnels pour bien montrer l'état d'urgence dans lequel nous sommes. Sur un budget de produits de 29 000 000 \$ pour 1999-2000, nous aurons des charges de 33 500 000 \$, pour un déficit de 4 500 000 \$ pour cette année d'opération. La somme réservée pour les autres dépenses compte pour environ 20 % du budget des charges et laisse la grande part des dépenses pour le paiement des masses salariales. Ces masses salariales, réduites au maximum suite aux mesures prises, restent importantes et sont déterminées par des conventions collectives qui s'harmonisent avec celles des autres universités québécoises et du secteur public. Malgré cela, nous faisons face actuellement à quelques départs vers d'autres institutions universitaires et nous éprouvons quelques problèmes dans le recrutement des nouvelles ressources. Ces problèmes iront en grandissant compte tenu de la rareté accrue des ressources dans les années à venir et viendront s'ajouter aux problèmes actuels de sous-financement.

Nous pouvons affirmer que le seuil minimal de fonctionnement a été franchi, et il est certain qu'il devient impossible de maintenir les services, l'offre de cours, l'offre de programmes, le soutien au développement économique des régions desservies sans une aide financière substantielle du ministère, sans une révision substantielle de notre financement de base. Il appartient donc maintenant au gouvernement de faire les choix afin de nous donner les moyens financiers pour que nous puissions être en mesure de répondre aux exigences de notre mission qui inclut la participation active au développement des régions de notre territoire.

Afin de rationaliser notre programmation, d'autres concertations interordres d'enseignement sont en développement. Concernant le partage des ressources au sein des universités québécoises, nous maintenons le développement du partenariat, particulièrement pour les programmes d'études de cycles supérieurs. À l'UQAR,

plus de 50 % de ceux-ci sont en effet offerts selon diverses modalités de partenariat avec des établissements du réseau de l'Université du Québec. D'autres projets de programmes sont actuellement en cours et ils privilégieront la collaboration universitaire avec des établissements du Québec ou d'ailleurs.

Avoir la prétention d'aller plus loin dans la rationalisation, c'est accepter de fragiliser davantage l'UQAR, de tellement la fragiliser que cette institution soit incapable de rencontrer les exigences de sa mission. Nous vous laissons imaginer la suite et les conséquences à l'égard des régions que nous desservons. Doit-on comprendre que l'ensemble des services universitaires continueront à être reconfigurés sur la seule base d'un financement reposant sur la densité de la population étudiante?

Nous passons maintenant aux considérations sur la recherche. Notre institution est aussi un lieu de recherche et de création universitaires. On y observe une base de recherche, autant libre qu'orientée, autant fondamentale qu'appliquée, autant subventionnée, commanditée ou autonome. Il s'agit d'une recherche visant l'amélioration des connaissances dans des perspectives de formation et de développement social, culturel et économique. Nous tenons à ce qu'il s'agisse d'une recherche compétitive qui intègre les préoccupations des gens qui nous entourent et qui s'associe à des transferts de connaissances sous de multiples formes.

Signalons que, depuis longtemps, une grande partie de nos activités de recherche gravitent autour d'objets reliés à l'omniprésence de l'environnement maritime. Elles ont permis le développement d'un savoir-faire unique au Québec. Sur ce plan, notre contribution demeure remarquable. De plus, fait à souligner, cela a drainé un important réseau de scientifiques qui se sont implantés dans la région. Répartie entre l'UQAR et l'institut Maurice-Lamontagne, cette masse de chercheurs unissent maintenant leurs efforts par l'entremise de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski.

Dans ce domaine également, nous avons fait des choix rationnels en fonction des acquis de notre Université et des possibilités qu'ils nous offrent de réaliser des actions structurantes qui auront des impacts positifs et durables. Le développement des sciences de la mer, en effet, signifie pour l'UQAR une hausse de ses collaborations avec d'autres institutions d'enseignement et de recherche. Les chantiers dont nous rendons compte ici lors de notre présentation de 1998 ont tous été menés à terme. Rappelons-les rapidement: la création de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, qui résulte de la fusion du Département d'océanographie de l'UQAR avec le centre de recherche de l'INRS en océnologie; la signature d'un protocole d'entente qui a fait du doctorat en océanographie de l'UQAR un programme conjoint avec l'Université Laval et l'Université McGill; l'obtention d'une subvention majeure pour l'acquisition d'un nouveau navire de recherche océanographique, un outil hautement indispensable pour le développement des sciences de la mer au Québec. Toutes ces réalisations confirment le statut de chef de file

de l'UQAR en ce domaine sur la scène internationale. Elles témoignent du succès des efforts d'efficience de gestion, de concertation et de rationalisation que nous avons consentis.

Le domaine de la gestion se développe également par l'intégration de plusieurs de ses activités en rapport avec les sciences de la mer. Nous y explorons des thématiques de recherche portant sur le transport, la gestion portuaire, l'environnement et la gestion des ressources halieutiques. Ces sujets demeurent importants pour l'Est du Québec et le rôle que joue notre Université avec ses partenaires est déterminant. Par exemple, nous continuons de participer activement aux efforts de développement de l'industrie de la pêche entrepris par le MAPAQ et les industriels. Nous intervenons à diverses tables sectorielles dans le but de trouver des solutions pour maintenir viable cette industrie qui génère des centaines d'emplois sur le territoire desservi par l'UQAR. Les recherches contribuent également à la formation d'étudiants inscrits à la maîtrise en gestion des ressources maritimes. Des collaborations étroites se renforcent de plus en plus dans ce secteur avec les cégeps, entre autres le Centre spécialisé des pêches et l'Institut maritime du Québec, avec lesquels nous avons fondé un consortium de développement international dans le domaine des sciences de la mer. Nous intervenons déjà ensemble dans d'importants projets au Maroc et en Tunisie. Enfin, signalons l'implication de l'UQAR en tant qu'incubateur d'entreprises, un exemple de transfert des connaissances mis au service du développement économique régional qui a, entre autres, conduit à la création de la compagnie Aquabiokem, maintenant implantée à Matane et à Gaspé.

Le développement régional, l'autre axe de recherche privilégié par l'UQAR, ouvre des perspectives reliées à l'étude des processus et des phénomènes de développement et de sous-développement des régions périphériques à partir de plusieurs disciplines, ce qui contribue à la formation de jeunes chercheurs et de professionnels en situation de travail dans trois programmes de cycles supérieurs. Nous entretenons des collaborations soutenues non seulement avec d'autres partenaires universitaires au Québec et à l'échelle internationale, mais aussi avec tout un ensemble d'intervenants locaux. Notre implication dans l'Université rurale québécoise au Bas-Saint-Laurent le montre bien.

Notre institution accorde aussi son soutien à la recherche dans quelques autres secteurs dûment choisis. Mentionnons le génie, les sciences de l'éducation, la gestion de la faune et de ses habitats qui attirent de nombreux étudiants étrangers, l'éthique, la gestion de projet et les études littéraires, ces trois derniers secteurs étant maître d'oeuvre d'édition de revues savantes de très bonne renommée. Le dynamisme de cette recherche se concrétise d'ailleurs par l'octroi de plus de 4 000 000 \$ de subventions et commandites, un sommet nouvellement atteint depuis la fondation de l'Université.

• (14 h 30) •

Abordons maintenant les services à la collectivité. En ce domaine, notre objectif est simple: contribuer au

développement économique des régions que l'UQAR dessert et à la qualité de vie de leur population. Nos interventions s'étendent ici à l'ensemble du champ social. En voici quelques exemples: la lutte contre l'analphabétisme et le décrochage scolaire, la condition des femmes, la pauvreté, les interventions auprès des personnes suicidaires, les interventions auprès des familles et des personnes en difficulté et la réadaptation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle. Bien sûr, nous soutenons aussi la R & D dans les entreprises régionales par le biais de commandites et d'étudiants stagiaires, particulièrement dans le secteur du génie.

Mentionnons également notre participation à de nombreux conseils d'administration, tables sectorielles, regroupements sociocommunautaires de toute nature. Dans des régions telles que le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, l'Université représente le seul organisme qui dispose d'une expertise intellectuelle poussée dans plusieurs domaines. Voilà qui explique que les membres de la collectivité universitaire sont très sollicités et qu'ils ne peuvent pas se soustraire à une implication sociale constante.

La conception de formations pointues répondant à des problématiques précises identifiées par des organisations telles que chambres de commerce, régies de la santé et des services sociaux, centres hospitaliers, institutions financières, commissions scolaires, associations professionnelles et autres a permis l'avancement et le partage de connaissances dans des domaines variés allant de la prospection minière à la gestion pour cadres, en passant par le marketing et les relations humaines en milieu de travail. Cette accessibilité au savoir à travers des formules souples permet un maillage de plus en plus serré entre l'Université et les organismes du milieu. Encore là, les petits nombres de personnes touchées rendent ces activités peu rentables. Il s'agit vraiment d'un service à la collectivité.

On en arrive maintenant à la question des défis et des enjeux, notre avenir à l'UQAR. Avant de conclure, nous attirons votre attention sur trois défis et des enjeux majeurs que notre institution devra surmonter dans l'avenir afin de continuer à placer l'étudiant au coeur de ses préoccupations et d'assurer sa réussite. Nous assistons présentement à une redéfinition des paramètres du développement par la création de sociétés dont la richesse principale sera le savoir. Le défi qui incombe à l'UQAR dans ce contexte est de participer à développer ce savoir et permettre à nos collectivités d'y avoir accès. Ainsi, nous pourrions fournir aux régions que nous desservons une main-d'oeuvre qualifiée, polyvalente et capable à la fois de s'adapter, d'initier et de maîtriser les changements rapides qui ponctuent notre quotidien.

Le second défi est lié au contexte particulier de l'UQAR qui, globalement, en raison de sa taille, dispose d'un nombre restreint de leaders scientifiques ou de chercheurs hautement compétitifs. Notre défi est de les retenir et d'en assurer la relève. Nous explorons constamment de nouvelles façons de faire, en particulier pour élargir le bassin de nos collaborations. Les nombreux protocoles d'entente signés au cours des trois dernières

années et le succès que nous avons au chapitre du recrutement d'étudiants étrangers démontrent les progrès que nous faisons en la matière.

Enfin, le troisième défi est celui de l'ouverture sur le monde. Notre développement scientifique s'est toujours inscrit dans une démarche non seulement de coopération locale et régionale mais également de coopération internationale. Compte tenu des restrictions imposées, des budgets alloués à la recherche et aux nouveaux programmes que proposent les gouvernements, l'intensification des échanges scientifiques sur la scène internationale apparaît maintenant comme une nécessité qui, grâce aux moyens de communication et d'information actuels, peut se concrétiser à peu de frais.

Ces défis sont liés à deux enjeux capitaux pour nous. En premier, il s'agit pour l'UQAR de maintenir ses acquis et son intégrité, et donc de demeurer une université à part entière, c'est-à-dire une université qui offre de la formation à tous les cycles universitaires et qui fait de la recherche de pointe qui pourra contribuer non seulement au développement de sa région, mais à celui du Québec, et pourquoi pas à celui des autres nations avec lesquelles nous travaillons en collaboration.

Le deuxième enjeu concerne notre capacité de répondre aux besoins de formation et de recherche exprimés par le milieu et de jouer notre rôle de leader auprès de la communauté afin de stimuler son développement. Pour ce faire, nous devons continuer de proposer des nouvelles avenues, tant aux plans de la formation que de la recherche, ce qui permettra aux régions de se développer selon leur plein potentiel.

En conclusion, maintenant, nous terminerons cette présentation en rappelant que le maintien de l'équilibre entre l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité devient impossible à tenir avec l'actuel contexte financier. Notre situation de sous-financement chronique nous forcera dans un bref délai à fermer des secteurs entiers d'activité, ce qui entraînera des conséquences désastreuses sur la présence de l'Université sur le territoire et, nous en sommes persuadés, sur le développement de ce territoire. Bien que, avec les collègues, nous nous concertons pour mieux assumer nos responsabilités, nous constatons quotidiennement avec regret l'ampleur des besoins en services sur notre territoire, la raréfaction des ressources dont nous disposons et la diminution significative de notre présence.

Nous avons apprécié les interventions financières ponctuelles qui ont été faites, mais nous nous permettons d'insister sur le fait que cela est loin de suffire. Des redressements structurels récurrents en la base de financement s'imposent maintenant.

Voilà en quelques mots notre réalité, nos réalisations et nos rêves, à l'Université du Québec à Rimouski. L'UQAR doit demeurer une université à part entière, sans quoi c'est le développement et l'avenir même de tout un territoire dont nous assumons les besoins de formation et de recherche qui seront mis en péril. C'est également une question d'équité et de justice sociale pour les gens qui occupent ce territoire, qui ont également droit

à des services de qualité à proximité de leur lieu de vie. Merci.

La Présidente (Mme Charest): Merci, M. Couture. Et j'en profite pour vous souhaiter la bienvenue, à vous tous. Et sachez en partant qu'en tant que députée de Rimouski je suis très fière de recevoir l'Université du Québec à Rimouski, et je suis persuadée que nous allons passer une heure très intéressante et profitable de part et d'autre.

Maintenant, je laisserai la parole au député de Kamouraska-Témiscouata et critique de l'opposition officielle en matière d'éducation. M. Béchard, allez-y.

M. Béchard: Merci, Mme la Présidente. M. Couture, M. Bourassa, M. Gosselin, M. Ringuet, bienvenue. Vous êtes probablement un des rares points qui réussit à rallier le député de Kamouraska-Témiscouata et la députée de Rimouski.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Béchard: J'ai dit «des rares», il y en a peut-être d'autres à découvrir. Mais je vous dirais que, surtout quand vous parlez de l'importance et de l'impact de l'Université du Québec à Rimouski pour tout le territoire du Bas-Saint-Laurent, pour tout l'Est du Québec et également pour une plus large partie du territoire, souvent, nous, on a tendance à sous-estimer l'importance d'avoir des régions en santé, des régions qui sont vivantes, et d'avoir des institutions d'enseignement qui participent à la santé et à la vie de nos régions.

Je vous dirais, messieurs, que la présentation que vous nous faites lance un appel, lance plusieurs défis et nous fait part également d'une réalité à laquelle nous sommes appelés à répondre, depuis le début de cette commission parlementaire, et c'est-à-dire, entre autres, l'écart de plus en plus grand qui semble se creuser entre les universités du Québec en région et d'autres institutions d'enseignement universitaire au Québec.

Et vous avez parlé à plusieurs reprises, bien sûr, de financement, vous avez parlé d'aide financière substantielle. Vous avez également parlé — et ça, on va revenir là-dessus — même en conclusion et quelquefois dans votre texte, du fait qu'il faut revoir le type de financement comme tel. Ce n'est pas tout de dire qu'on va amener de l'argent, que ce soit pour cette année — vous avez sans doute vu comme moi les scénarios qui sont là — dire qu'on envisage de régler la dette comme telle des maisons d'enseignement. Ce que je comprends de votre présentation, c'est qu'au-delà de la dette il y a aussi un problème structurel extrêmement important et qui vient, je dirais, miner vos capacités de développement et même un des enjeux que vous avez amenés, c'est-à-dire que l'Université du Québec à Rimouski demeure une université à part entière. Et ça, c'est un point sur lequel j'aimerais qu'on échange un peu.

Et l'autre point, en partant, sur lequel j'aimerais que vous reveniez: que l'ensemble de mes collègues de la

commission parlementaire, les gens, puissent voir comment ça se traduit, la présence d'une université comme la vôtre, sur un territoire aussi grand et aussi vaste que le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Vous parlez beaucoup de collaboration avec des cégeps, des collèges, et vous parlez également de présence dans des municipalités. Et, vous savez, il y a beaucoup de gens qui pourraient, en entendant ça, dire: Bien là, est-ce qu'on ne perd pas un peu quelque part la notion d'enseignement universitaire, quand on est rendu à offrir des cours un peu partout dans les municipalités? Comment tout ça se traduit dans la réalité, pour vous?

Et aussi, peut-être pour faire le lien avec la partie financière, qu'est-ce que ça représente comme coûts, comme travail, autant au niveau du personnel enseignant que du personnel administratif, cet exercice de gymnastique un peu partout sur le territoire?

M. Couture (Pierre): Écoutez, votre question a plusieurs volets. Je tenterai d'y répondre. J'ai combien de temps, Mme la vice-présidente?

La Présidente (Mme Charest): Je vous laisse aller, il y a quelqu'un qui chronomètre.

M. Béchard: Elle a ses favoris.

• (14 h 40) •

M. Couture (Pierre): Elle touche effectivement plusieurs aspects de la vie universitaire de tous les jours. Je suis très sensible quand vous dites qu'une université en région touche à la vie des personnes et des individus sur le territoire. Je l'ai dit dans ma présentation, nous sommes particulièrement sensibles à cette qualité de vie là.

Et les besoins de formation, bien, à l'Université du Québec à Rimouski, on va y répondre en allant porter l'enseignement. Et ça, c'est une façon d'exprimer notre grande accessibilité, notre grande disponibilité. Une université à part entière parce que les besoins sont énormes, parce qu'une université, pour satisfaire aux exigences de sa mission, doit être également présente non seulement au niveau de l'enseignement au premier cycle, mais au niveau du deuxième et du troisième cycles. Parce qu'il y a un lien très important au niveau de la formation par la recherche avec la formation dans le paysage global des cycles supérieurs.

Cela nous permet également de répondre à des besoins précis. Nous vous avons parlé de cet exemple de Aquabiochem, qui a été effectivement fondé par des étudiants en stage postdoctoral à l'UQAR et qui maintenant sont au service de la collectivité. Le coût, le travail, ce que ça implique, bien, je vous l'ai dit, ça implique énormément d'énergie. Ça implique également beaucoup d'ouverture par rapport aux besoins qui nous sont exprimés par une population qui est plurirégionale. On ne peut pas répondre de la même façon aux exigences et aux priorités qui nous sont énoncées à Lévis par rapport aux exigences et aux priorités qui nous sont énoncées en Gaspésie. On ne peut pas de la même façon faire de l'enseignement sur un très vaste territoire qu'on peut le

faire sur un territoire beaucoup plus circonscrit autour de grands centres.

Cela se traduit également par beaucoup d'activités du corps professoral, puisque nos professeurs ont à se déplacer énormément, ainsi que les cadres de l'UQAR. Nous débattons, nous vendons l'image de l'Université du Québec à Rimouski en parlant d'accessibilité. Bien, ça se traduit, ça s'exprime par une grande disponibilité de l'ensemble des personnes qui oeuvrent à l'UQAR. Le recteur lui-même est appelé régulièrement à se rendre en Gaspésie, à siéger sur des tables de concertation en Gaspésie. Il est appelé également à aller à Lévis, il est appelé à Rimouski, à être très présent sur différentes tables de concertation également. Bref, c'est une approche très globale que nous avons et c'est une approche de service aux collectivités avec l'étudiant au centre de nos préoccupations. C'est la réussite de l'étudiant qui nous intéresse et c'est également la valeur ajoutée qu'on donne à sa formation. Et, je dirais, le grand bénéfice finalement, c'est toute la collectivité régionale qui le retire. Est-ce que, M. Béchar, ça répond à plusieurs...

M. Béchar: Oui. Ça soulève d'autres questions, en tout cas, sur le point du financement. Il y a cette partie-là. Mais, juste avant de tomber peut-être dans le financement, au niveau du corps professoral comme tel, quel est... Parce que, dans le fond, ce que vous me dites là, c'est une réalité qui est vécue dans d'autres universités en région. Mais est-ce que ça a un impact sur votre capacité d'attirer des enseignants, de les garder? Parce que j'imagine que ce ne sont pas tous les professeurs qui veulent faire de trois à 10 heures de route par semaine, souvent au détriment d'autres activités de recherche ou d'autres activités de perfectionnement. Quel est l'impact de ce type d'offre de service là sur votre capacité d'attraction et de rétention du personnel enseignant?

M. Couture (Pierre): Bien, le personnel enseignant, lorsqu'il applique à l'Université du Québec à Rimouski, est très conscient de cette dimension du travail, et la majorité des professeurs acceptent de jouer ce jeu-là. Même les personnes à l'intérieur de l'Institut des sciences de la mer à Rimouski, qui consacrent davantage leurs activités à l'intérieur du deuxième et troisième cycles, participent à de nombreuses tables de concertation sur le territoire, particulièrement au niveau de la Gaspésie où il y a des problématiques au niveau des sciences de la mer, bien entendu. Donc, elles se dévouent là-dessus.

Mais il est évident que, par rapport à ces questions de rétention et de recrutement également du corps professoral, nous avons quelques éléments problématiques, et ces éléments problématiques viennent du fait que nous sommes effectivement situés en région périphérique et que les professeurs, par rapport à certains services, par rapport, je dirais, à certains accès à un financement de démarrage, bien, parce que nous sommes une université de petite taille, nous n'avons pas les moyens des universités de grande taille de pouvoir investir très rapidement et massivement sur le démarrage des professeurs chercheurs.

M. Béchar: Sur le financement, M. le recteur, vous parliez de deux points, comme je le mentionnais, du sous-financement bien sûr, mais aussi d'une aide financière substantielle, mais aussi d'une révision de la structure comme telle des méthodes de financement, j'aimerais que vous nous détailliez un petit peu ce que vous entendez par ces méthodes-là.

M. Couture (Pierre): Cette question-là tient au financement par EETC que nous avons à l'intérieur du réseau des universités au Québec. Vous savez que l'Université du Québec à Rimouski, entre 1993 et 1997, a perdu quelque 24 %. Dans mon allocution, j'ai parlé de plus de 20 %. Ça a eu des impacts, au niveau budgétaire, extrêmement importants, puisque en même temps on avait le phénomène des compressions financières.

Donc, à cette époque-là, c'est autour de 9 000 000 \$ dont l'Université du Québec à Rimouski a été à toutes fins pratiques privée. Et le financement actuel des universités, avec une base sur le nombre d'étudiants, bien ça applique une pression très importante au niveau effectivement de l'évolution du financement et quant à notre capacité à répondre. Parce que ce n'est pas parce qu'il y a des baisses de financement importantes que le nombre de professeurs automatiquement va diminuer et que les différentes charges auxquelles nous avons à faire face diminuent forcément. Nous devons maintenir une activité à un seuil minimal de fonctionnement et nous devons assurer également le futur. Donc, en ce sens-là, la formule actuelle de financement est une contrainte importante lorsqu'elle est liée effectivement uniquement au nombre d'individus qui sont inscrits à l'intérieur.

Une façon de répondre à cela, c'est peut-être d'y aller avec un seuil minimal de financement ou déterminer une masse d'argent qui pourrait nous assurer une constance, même s'il y a évolution au niveau de la clientèle étudiante, une évolution négative ou une évolution positive. Mais il faudrait fixer une marge, là.

La Présidente (Mme Charest): M. Gosselin, si vous voulez bien...

M. Gosselin (Louis): La notion de structurel laisse croire souvent que c'est pour investir dans des choses pas très, très profitables. Mais je pense qu'il faut le regarder dans le sens humain du terme. Une université, c'est des étudiants, c'est des professeurs, et, quand on dit qu'il faut palier à ce déficit structurel, il faudrait peut-être dire qu'il faut palier à ce déficit humain d'équilibre entre un besoin de la part des étudiants d'avoir de la recherche qui se fasse et de l'enseignement qui se donne et, d'un autre côté, les ressources humaines nécessaires pour pouvoir réaliser ces choses-là. Donc, le déficit structurel, ce n'est pas des bâtiments, ce n'est pas des équipements. C'est aussi ça, mais c'est surtout de permettre à une masse critique d'hommes et de femmes voués à la recherche et à l'enseignement de pouvoir, dans un milieu donné, intervenir et apporter ce qui doit être apporté dans une région.

M. Bécharde: Sur les montants comme tels, si vous aviez un souhait à faire, on est à une semaine officiellement du dépôt du budget, une semaine et environ une heure, c'est le temps de passer la commande. Une des hypothèses qui semble être soulevée — et je ne sais pas jusqu'à quel point ça va aller de l'avant — c'est le fait que le gouvernement semble incité à payer ou à régler une certaine partie de la question du déficit. Pour vous, jusqu'où ça doit aller? Est-ce qu'on doit entièrement en cette première année régler la question des déficits ou il doit y avoir un investissement parallèle dans les déficits et les dépenses régulières, vos budgets réguliers? Si vous aviez un monde idéal à demander, à une semaine du budget, quel serait-il?

M. Couture (Pierre): Bien, moi, c'est une injection dans les bases de financement, il en va de soi, une injection massive pour régler le problème de ce déficit qui est récurrent et qui prive effectivement nos étudiants de services, actuellement. Je pense que, si cette question... Parce qu'il y a toujours un service de la dette quelque part. Ces emprunts-là que nous faisons, nous avons des intérêts à gérer, et, cette question-là du déficit étant réglée, bien nous pourrions consentir davantage d'argent pour le service aux étudiants.

Par ailleurs, il y a également des besoins en termes de développement, lesquels il faut voir venir, et ces besoins-là, nous les avons exprimés. Bref, si je m'exprime maintenant en termes de sous, je parle de 5 500 000 \$ injectés dans les bases et je parle de quelque 4 700 000 \$ injectés dans le futur, peut-être au cours des trois ou quatre prochaines années, par rapport à des projets de développement qui permettront effectivement d'améliorer nos services aux étudiants de façon significative, qui permettront également d'engager du personnel, corps professoral, qui permettront également un soutien au niveau de différentes activités: les laboratoires, les cours, etc., le soutien, par exemple, au développement de nouvelles technologies d'information.

• (14 h 50) •

La Présidente (Mme Charest): Ça va, M. le député de...

M. Bécharde: Juste une petite dernière avant de passer...

La Présidente (Mme Charest): Oui, une dernière, M. le député de Kamouraska.

M. Bécharde: Juste sur un point qui m'intéresse beaucoup: c'est les collaborations que vous avez établies avec les cégeps. Et les D.E.C.-bacs, là, il y a plusieurs personnes qui disent que c'est peut-être une des voies intéressantes pour l'avenir. J'aimerais que vous nous fassiez rapidement le tour autant des avantages que des inconvénients.

M. Couture (Pierre): Je vais inviter le vice-recteur à la formation, si vous permettez, à s'exprimer sur la chose.

M. Ringuet (Michel): Alors, M. Bécharde, les D.E.C.-bacs, c'est une appellation contrôlée de l'UQAR, mais il semble que tout le monde le utilise maintenant. C'est-à-dire que nous sommes véritablement, je crois, l'Université qui est pionnière dans ce mode-là. Nous utilisons le terme «D.E.C.-bac» uniquement lorsque nous sommes assis avec des collègues définis, que nous avons mis les deux équipes professorales, celle de l'Université et celle du collège, ensemble pour qu'elles marient leurs programmes — c'est habituellement un programme technique plutôt qu'un programme préuniversitaire — et le programme de bac, et qu'elles bonifient les deux programmes en éliminant le plus possible les redondances et en allant chercher une plus grande ouverture qui, à l'internationalisation dans un cas ou en planification financière dans l'autre cas, vraiment, c'est un mariage qui ne vise pas nécessairement à faire économiser du temps à l'étudiant ou de l'argent au ministère, mais plutôt à bonifier le programme en tant que tel pour l'étudiant.

On a deux exemples de D.E.C.-bacs intégrés: l'un avec le campus Notre-Dame-de-Foy et l'autre avec le collège de Lévis, tous les deux en administration, avec deux volets différents. Pourquoi en administration? C'est que l'effectif étudiant est suffisant dans ces programmes-là pour constituer une cohorte. Et pourquoi avec les collèges privés? C'est qu'il semblerait qu'au départ il y avait une meilleure ouverture de ces collèges-là.

On a d'autres formes de partenariat qui ne sont pas des D.E.C.-bacs intégrés mais qui améliorent les passerelles avec l'Université. On fait, par exemple, depuis cette année, avec le cégep de Gaspé à Gaspé, avec le cégep de Baie-Comeau à Baie-Comeau, l'équivalent d'une AEC pour le cégep et qui est un programme court pour l'Université et qui constitue la première année d'un baccalauréat. Donc, l'étudiant terminant son collège va un peu plus loin et entre déjà à l'université et, en ajoutant deux années au campus de Rimouski, l'étudiant aura son bac complet. Donc, l'objectif, c'est vraiment... Et là aussi il y a un objectif certain d'arrimage des deux programmes, mais peut-être moins maillé que dans le cas des D.E.C.-bacs intégrés.

La Présidente (Mme Charest): Merci, M. Ringuet. Maintenant, c'est le député de Bertrand.

M. Cousineau: Merci, Mme la Présidente. M. Couture, M. Bourassa, M. Gossefin et M. Ringuet, vous avez parlé dans votre texte, dans votre présentation, des étudiants internationaux. Vous avez mentionné qu'en 1995, si je me souviens bien, on parlait de 1,6 % de la population estudiantine et puis de 3,6 % en 1999. Vous avez donc élaboré, j'imagine, une stratégie pour aller chercher des étudiants internationaux. Est-ce que vous pouvez nous en parler un petit peu?

M. Couture (Pierre): Bien, écoutez, cette stratégie-là est basée sur la renommée de nos programmes de deuxième et de troisième cycles et de quelques programmes de premier cycle, en particulier en biologie.

C'est le rayonnement des travaux du corps professoral finalement ainsi que le rayonnement de nos programmes de formation qui nous permettent d'observer un tel succès. Évidemment que, lorsque j'ai à présenter l'Université du Québec à Rimouski sur la scène internationale, je me fais également un grand souci de signaler les succès que nous avons obtenus dans ces programmes-là ainsi que l'écoute particulière que nous avons au niveau de l'encadrement des étudiants internationaux. Donc, ce sont ces actions-là qui nous ont permis d'augmenter de façon très significative l'apport des étudiants internationaux à l'Université du Québec à Rimouski.

M. Cousineau: Pensez-vous d'être capables d'augmenter ce pourcentage-là?

M. Couture (Pierre): Je pense que oui, nous serons capables de l'augmenter, et en particulier au niveau des études de deuxième et troisième cycles. Il y a également le premier cycle en ce moment qui attire beaucoup, en particulier tout le secteur de la biologie qui a une couleur particulière au niveau de la gestion de la faune.

C'est évident que notre prétention, compte tenu de la démographie que nous avons en ce moment, de l'évolution démographique dans le Bas-Saint-Laurent ainsi que dans la Gaspésie, c'est qu'il faut absolument, pour ce temps précis, faire des efforts au niveau de l'importation des étudiants.

La Présidente (Mme Charest): Merci, M. le député de Bertrand. Maintenant, c'est le député de Montmorency.

M. Simard (Montmorency): Merci beaucoup, Mme la Présidente. M. le recteur, M. Bourassa, M. Gosselin, M. Ringuet, bienvenue parmi nous. Tout comme vous, Mme la Présidente, et à l'instar de mon collègue de Kamouraska-Témiscouata, je suis très fier de l'UQAR. Pour être un ancien de l'UQAR, j'ai pu apprécier tout le dynamisme de cette université. J'ai connu M. le recteur à une époque où il était doyen. Heureux de le retrouver avec de nouvelles fonctions.

Ceci étant dit, M. le recteur, permettez-moi de citer une phrase que vous nous avez lue tout à l'heure, histoire de remettre en contexte un peu la question que j'aimerais vous adresser. Vous nous disiez, et je trouvais ça très intéressant: «Nous croyons que la logique qui prévaut présentement, qui incite les universités à se concurrencer dans la recherche de clients pour les programmes les plus populaires qui sont les mêmes partout, ne favorise pas le développement de chacune d'elles ni la diversification des programmes offerts par chacune d'elles. Non pas que nous récusions l'idée d'une saine compétition au sein des universités, mais celle-ci ne peut se calquer sur le modèle de l'entreprise privée.»

C'est très intéressant parce que vous êtes sans doute un des premiers qui, le plus directement, fait la référence à cette compétition entre les universités pour attirer vers elles des étudiants. Vous êtes le premier à

cibler cette course à la clientèle étudiante. Moi, j'aimerais savoir très concrètement, M. le recteur, quel visage cette compétition prend-elle?

M. Couture (Pierre): Quel visage?

M. Simard (Montmorency): Quel visage ça prend, et puis ensuite de ça j'aimerais que vous me parliez des répercussions financières que ça a sur une institution comme la vôtre.

M. Couture (Pierre): Tout d'abord, il est très clair que l'aspect compétitif, je pense qu'on est prêt à jouer ce jeu-là. Nous n'avons aucun problème vis-à-vis de ça. Le visage que cela prend, ça prend le visage d'incursions de collèges d'autres universités qui viennent offrir sur le territoire des services. Ça prend ce visage-là. Mais, si vous me permettez, étant donné que mon vice-recteur à la formation et à la recherche brûle d'impatience de répondre à cette question-là, je vais lui permettre d'intervenir et je viendrai compléter.

M. Ringuet (Michel): Je ne sais pas où on voit la brûlure, mais...

M. Couture (Pierre): Je la sens!

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Ringuet (Michel): Écoutez, les visages... Je pense que vous le voyez comme nous, au cours des dernières années, les universités ont énormément investi dans la publicité. La publicité, et de toutes sortes — bien sûr télévisée, journaux, etc. — et cette publicité-là vise quoi? Vise à vendre l'Université, à dire: On offre des meilleurs services qu'ailleurs.

Récemment, on avait, à Rivière-du-Loup, la visite d'une autre université, et cette visite-là, j'imagine, visait le recrutement d'étudiants. Alors, je pense qu'il serait plus logique pour nous tous d'investir dans la formation directement plutôt que dans notre service de marketing.

Deuxièmement, ce qu'il faut voir, c'est qu'on nous invite, et le ministère nous invite beaucoup à se différencier. On n'est pas intéressé à ce que tout le monde fasse la même chose. Mais, si le financement dont on parlait tout à l'heure, par EETC, nous amène à rechercher l'étudiant, il est évident qu'on va tous rechercher les mêmes étudiants parce qu'il y a des masses, il y a des masses en administration, il y a encore beaucoup d'étudiants en administration. Il y en a en éducation. Et, si on nous incite à faire ça, tout le monde va aller d'abord développer ces programmes-là qui attirent beaucoup d'étudiants.

Est-ce qu'il restera encore pendant longtemps des universités qui donneront des programmes de physique, des programmes de sociologie? Il y a trop peu d'étudiants, à toutes fins pratiques, pour qu'on y investisse. Alors, c'est ça. La compétition, elle a deux volets. Je pense qu'on utilise mal notre argent en recherchant les clients, et

deuxièmement ça risque de tous nous amener dans des créneaux, les créneaux les plus payants, dans le fond, parce qu'il y a plus de gens dans ces secteurs-là.

• (15 heures) •

M. Simard (Montmorency): Mais avez-vous une idée de l'impact financier que ça peut représenter chez vous, à l'UQAR, cette compétition-là? Est-ce que quelqu'un au Québec s'est déjà posé la question: Combien cette compétition peut-elle coûter?

M. Gosselin (Louis): Ce qu'on peut dire, c'est que, nous, on a peu d'argent, comparativement à d'autres, pour la publicité, parce qu'on n'en a pas les moyens. On passe plutôt par notre présence dans l'action au niveau des bureaux régionaux par rapport à nos professeurs qui vont aussi intervenir dans différents créneaux sur les territoires, tandis que d'autres y mettent plus de moyens parce qu'ils en ont davantage. Mais l'impact que ça peut avoir sur les clientèles, nous, on peut dire que malgré tout, au cours des deux dernières années, on a réussi à arrêter l'hémorragie des pertes de clientèles et qu'on est en légère croissance par rapport à il y a trois ans. Donc, on s'en sort malgré tout.

M. Couture (Pierre): On a préféré mettre des ressources financières supplémentaires sur les bourses aux étudiants. Ça, c'est très clair.

M. Simard (Montmorency): Parce que je présume que, si la compétition est moins forte par exemple à Rimouski, elle doit s'accroître très considérablement à Lévis, par exemple...

M. Couture (Pierre): Bien sûr.

M. Simard (Montmorency): ...où vous avez un campus et où on est directement en compétition avec Laval, hein. C'est ça.

M. Ringuet (Michel): Mais elle n'est pas moins forte à Rimouski. Écoutez, actuellement, les étudiants... Parlons de la Gaspésie, par exemple. La précarité de l'emploi en Gaspésie fait en sorte que l'étudiant veut sortir de là le plus vite possible. Alors, dès la fin de son cégep, l'étudiant va être très attiré par les grands centres, par l'emploi. Alors, quand l'UQAR va chercher à attirer un étudiant de Gaspé à Rimouski, on est en compétition avec les universités métropolitaines.

M. Simard (Montmorency): Je suis très heureux de votre réponse, puis...

M. Ringuet (Michel): Une autre question?

M. Simard (Montmorency): Oui, ça me positionne par rapport à la dernière question que j'aimerais vous adresser. Je sais que vous êtes sur quatre régions administratives différentes et je suis conscient que ma question n'est pas facile, n'est pas évidente a priori.

Comment une institution comme la vôtre s'adapte-t-elle à l'évolution ou prévoit-elle l'évolution démographique régionale et les incidences que ça a dans les années immédiates?

M. Couture (Pierre): Effectivement, c'est très, très difficile à prévoir. Quand on regarde actuellement l'évolution de cette démographie-là, pour le moins, c'est très alarmant. Comment elle s'adapte? En développant des nouvelles façons de contacter les étudiants, de diffuser la formation. Nos salles de vidéoconférences en sont un exemple. Vous savez qu'à l'intérieur de chacun des bureaux régionaux nous avons des salles de vidéocommunication qui permettent effectivement de rejoindre les gens et d'aller porter la formation. C'est une façon que nous avons de faire.

Également, l'étroite concertation avec les gens du milieu nous permet effectivement de s'adapter aux nouvelles réalités. Quand je vous disais que nous sommes présents à l'intérieur des cégeps, dans chacune de ces régions-là, c'est que cette présence-là, elle est stratégique, hein, elle nous permet des relations étroites et constantes avec les directeurs de ces cégeps-là, elle nous permet également d'élaborer, de développer des stratégies pour faire face à ces diminutions importantes de clientèles là et essayer autant que faire se peut d'être davantage attractif. Donc, c'est à la fois les cégeps et l'Université qui sont en partenariat, les bénéficiaires de ces opérations-là.

M. Simard (Montmorency): Merci.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. le député de Montmorency. Mme la députée de Rimouski.

Mme Charest: Merci, Mme la Présidente. Merci, messieurs, pour cette présentation, et j'apprécie que vous nous l'avez transmise par écrit.

Je remarque, à la page 8 de votre exposé, que vous nous parlez des choix que vous avez faits et de l'importance du nombre de professeurs; le personnel professoral en poste est passé de 172 personnes à 150. Enfin, vous avez réduit aussi le personnel-cadre ainsi que les effectifs de soutien. En aucun endroit, lorsque vous parlez du corps professoral, je ne vois la question des chargés de cours et j'aimerais ça que vous m'en parliez un peu dans le sens suivant: Est-ce que, quand vous parlez de votre corps professoral, ce nombre inclut les chargés de cours?

M. Couture (Pierre): Non. Les chargés de cours sont à peu près à 50 % présents dans le paysage des professeurs à l'UQAR. Donc, 150 professeurs réguliers, autour de 150 chargés de cours également. Donc, c'est 50-50, la proportion actuellement.

Mme Charest: La question des finances des universités, elle est très importante, elle occupe toute la place, mais je dirais que les problèmes financiers ne sont pas d'aujourd'hui. Et, moi, j'associe l'apparition des chargés de cours, en tout cas la présence des chargés de cours, à

certain problèmes financiers qui ont eu cours au cours des ans. Est-ce que je me trompe? Est-ce qu'on est allé chercher des chargés de cours parce que ça coûtait moins cher au système? Parce qu'ils n'ont pas le même statut, ils n'ont pas la même reconnaissance, ils n'ont pas les mêmes honoraires, ils n'ont pas les mêmes...

M. Couture (Pierre): Effectivement, les chargés de cours, pendant de nombreuses années, ont pallié, je dirais, à répondre à des besoins très, très ponctuels que les universités avaient au niveau de la formation. Très, très difficile parfois d'engager tout de suite, au tout début d'un programme de formation, par exemple, un nouveau professeur. Mais, par contre, il y avait des professeurs pour assurer le démarrage de ces programmes-là. Donc, ils venaient en complémentarité aux actions du corps professoral régulier. Mais évidemment qu'au chapitre de la recherche, de la formation par la recherche, les chargés de cours sont beaucoup moins présents.

Mme Charest: Parce que leur statut n'est pas reconnu à ce niveau-là, je pense.

M. Couture (Pierre): Oui, parce qu'ils n'ont pas des activités régulières à l'intérieur de l'Université, plus précisément.

Mme Charest: Je vous pose la question à vous, mais, dans mon esprit, je pourrais la poser à toutes les universités du réseau, parce que je pense que le problème, la situation des chargés de cours est la même à l'intérieur de toutes les universités du Québec.

M. Couture (Pierre): M. Ringuet va apporter des compléments d'information.

Mme Charest: Oui, monsieur.

M. Ringuet (Michel): Il y a deux types de chargés de cours. Il y a les chargés de cours vraiment très spécialisés dans un domaine donné où on n'a pas les moyens... Lorsqu'on a un cours à offrir dans un domaine très, très spécialisé, on va chercher un chargé de cours plutôt que d'avoir un professeur régulier qui, généralement, a une formation plus large. Mais, effectivement, lorsque vous dites: On a 50 % de nos activités d'enseignement qui sont données par des chargés de cours, on se compare à d'autres universités. Idéalement, c'est évident que, si on avait les moyens de se payer un plus grand nombre de professeurs, l'encadrement étudiant, le fait qu'on ferait de la recherche dans le secteur, et tout, viendraient bonifier de loin la situation de l'Université.

Ceci dit, quand on dit qu'on a réduit le nombre de professeurs, de personnel de soutien, et tout, on a aussi réduit de beaucoup le nombre de chargés de cours. Il y a trois ans, quatre ans, on donnait 1 000 activités d'enseignement; on en donne maintenant autour de 800. On a 200 activités d'enseignement de moins, et, en grande partie, ce sont les chargés de cours qui ont fait les frais de cette...

Mme Charest: Qui ont comblé les...

M. Ringuet (Michel): Donc, qui ont perdu leur tâche d'enseignement parce que l'activité a été annulée.

Mme Charest: O.K. Et, quand vous me dites que l'idéal, c'est que, si vous pouviez avoir plus de profs, vous auriez moins de chargés de cours, c'est-à-dire que je dois comprendre?

M. Ringuet (Michel): C'est-à-dire que peut-être une partie d'entre eux pourraient devenir professeurs. Il y a des chargés de cours de carrière qui ont réussi à maintenir quelques activités de recherche et qui pourraient, oui, devenir...

Mme Charest: Dans le monde idéal, si on renfloue votre financement de base qui est de l'ordre de 5 000 000 \$ — ça, c'est ce dont vous avez besoin pour fonctionner; quelle que soit la clientèle que vous recevez, il y a des coûts fixes qui font que c'est 5 000 000 \$... C'est quoi, votre budget? Je ne me souviens plus par coeur, là.

M. Couture (Pierre): Le budget des produits, en ce moment, c'est 28 000 000 \$.

Mme Charest: 28 000 000 \$, donc 5 000 000 \$ de plus, ça fait 33 000 000 \$. Donc, 33 000 000 \$ de base, plus un 4 000 000 \$ à 5 000 000 \$ de développement.

M. Couture (Pierre): Oui, c'est ça.

Mme Charest: Et vous avez la préoccupation... En quelque part, est-ce que je vous ai bien compris que vous voudriez réinvestir cette partie d'argent là, en tout cas, sur l'engagement de profs?

M. Couture (Pierre): Oui, effectivement.

Mme Charest: C'est ça, votre préoccupation, je pense.

M. Couture (Pierre): C'est ça.

Mme Charest: Elle est partagée par les autres universités aussi.

M. Couture (Pierre): Oui. Il faut bien comprendre que, actuellement, le corps professoral avance en âge, année après année, évidemment, et que nous avons à coeur de rajeunir ce corps professoral là, et il faut également être très attentif aux nouveaux besoins qui nous sont amenés par l'ensemble des populations que l'on dessert. Et donc, il y a un équilibre à voir, et il faut être capable de recruter en région, et il faut être capable également de les conserver, de les garder, ces professeurs-là. Et, malheureusement, en ce moment, on s'aperçoit que déjà, parce qu'on arrive tous en même temps, au niveau des universités, à

ces activités de rajeunissement du corps professoral, à ces activités de recrutement, déjà on a de la difficulté à recruter et on a aussi quelques difficultés à en retenir certains. Dans la présentation, je fais allusion à un 2 %.

Mme Charest: Si vous réengagez par rapport à des profs, est-ce que vous avez prévu puiser en priorité ou est-ce qu'il y a des passerelles de prévues par rapport aux chargés de cours qui sont déjà là depuis de nombreuses années? Il y en a qui sont là depuis 10, 12 et 15 ans. Je vous pose la question parce que je l'ai posée aussi dans un autre domaine qui est la fonction publique par rapport aux occasionnels. Je trouve que les situations sont similaires à certains égards, et c'est dans ce sens-là que je vous pose la question. Ça pourrait être à l'UQAR comme à l'Université du Québec à Hull ou en Abitibi, là. Ce n'est pas parce que c'est à Rimouski que je pose la question plus,

• (15 h 10) •

M. Couture (Pierre): Je vais laisser Louis avancer sur cette question.

M. Gosselin (Louis): Ces deux groupes sont encadrés par des conventions collectives respectives, et les processus d'embauche doivent répondre aussi à certaines règles qu'on doit respecter à l'intérieur des conventions collectives. Donc, les passerelles peuvent exister si les chargés de cours répondent aux critères imposés pour un poste de professeur, et, dans ce cadre-là, ils sont sur la ligne de feu, si vous me permettez l'expression, comme les autres candidates et candidats, pour des postes de professeurs, lorsqu'ils sont ouverts.

Mme Charest: Mais, à qualification égale, à expérience égale, est-ce qu'il y a un préjugé favorable ou si...

M. Gosselin (Louis): Bon, pendant leur séjour comme chargés de cours, il existe, dans leur convention collective, des mécanismes de formation, de perfectionnement, financés par l'employeur, qui permettent à plusieurs chargés de cours, au fil des ans, d'aller chercher, entre autres, le niveau de scolarisation nécessaire pour pouvoir appliquer sur des postes de professeurs. Donc, c'est ce genre de passerelles qui peuvent exister et qui permettent à des gens de commencer leur carrière universitaire comme chargés de cours et de la poursuivre comme professeurs, ayant fait leur marque comme chargés de cours en institution.

M. Couture (Pierre): Par rapport à votre question...

Mme Charest: Oui, M. Couture.

M. Couture (Pierre): ...quand vous dites «à expérience égale», effectivement, si le chargé de cours a une très bonne connaissance des problématiques de recherche, des équipes avec lesquelles il a travaillé, une

très bonne connaissance des interactions, finalement, entre les collègues professeurs réguliers avec lesquels il travaille, c'est sûr que là il y a un préjugé très favorable qui va s'exercer en fonction de cette personne-là. Mais c'est à expérience égale, comme vous dites, puis à compétence égale.

M. Ringuet (Michel): Et, Mme Charest...

Mme Charest: Dans un autre ordre d'idées, en termes... Oui?

M. Ringuet (Michel): ...si ça peut vous rassurer, les deux derniers professeurs qu'on a embauchés étaient des gens qui avaient été chargés de cours chez nous.

Mme Charest: C'est un bon geste, M. Ringuet. Ha, ha, ha!

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Charest: C'est parce que je pense qu'il y a quand même là une situation qui n'est pas, je dirais, favorable, parce que ce sont aussi des professeurs. C'est strictement une question de statut, à l'intérieur d'organisations que nous avons au Québec, qui fait que les chargés de cours n'ont pas le même titre, la sécurité d'emploi, les bénéfices marginaux et les conditions de travail, parce que les conditions de travail ne sont pas les mêmes aussi, hein, je pense que, là-dessus, c'est... Ils sont des observateurs au point de vue pédagogique, ils ne sont pas des associés... en tout cas, ils ne participent pas à des recherches parce qu'ils n'ont pas le statut de prof. Enfin, je pense que, là-dessus, il y a quand même quelque chose.

Puis je comprends qu'il y a des conventions collectives qui englobent ça, mais, moi, je réfléchis au-delà des conventions collectives. Ça, les conventions collectives, c'est une chose, mais, au-delà de ça, je pense qu'il y a des compétences là aussi, et je veux voir comment on pourrait utiliser ces compétences-là dans un esprit positif, dans un esprit constructif, par rapport à des gens qui ont oeuvré au sein des universités dans des conditions très difficiles par rapport à d'autres... bien, je pense, par rapport aux profs. Les profs oeuvrent peut-être dans des conditions difficiles, mais jamais aussi difficiles qu'un chargé de cours. Enfin, c'était ma minute éditoriale.

Mais je voudrais revenir sur la question des budgets, parce que je voudrais savoir... L'UQAR est au monde depuis 1973, hein, et c'est une université qui a à peu près 17 ans...

M. Couture (Pierre): Bien, c'est-à-dire que, au monde...

Une voix: Vingt-sept ans.

M. Couture (Pierre): 1969, le Centre d'études universitaires de Rimouski, 1973...

Mme Charest: Vingt-sept ans. Voyons, je ne sais plus compter.

M. Couture (Pierre): Oui, 1973, finalement, les lettres patentes. C'est 30 ans, finalement.

Mme Charest: O.K. Et je voulais savoir: C'était quoi, le budget quand vous êtes partis...

M. Couture (Pierre): Ah, mon Dieu! Quelle belle question!

Mme Charest: Avez-vous une idée? C'est parce que je voudrais voir s'il y a eu une progression, entre guillemets, normale, parce que le pourcentage du budget que l'UQAR allait chercher dans l'enveloppe globale des universités par rapport au pourcentage qu'elle va chercher aujourd'hui dans l'enveloppe globale de l'Université du Québec...

M. Couture (Pierre): Écoutez, madame...

Mme Charest: C'est ça, ma question, dans le fond.

M. Couture (Pierre): Oui, c'est ça.

Mme Charest: Est-ce que vous avez une idée?

M. Couture (Pierre): Non, nous...

M. Gosselin (Louis): Si on y va par comparaison, je pense que l'Université du Québec à Rimouski, par rapport à l'ampleur, se situe à peu près au niveau de l'Université du Québec à Chicoutimi, en termes de budget, un peu en dessous de l'Université du Québec à Chicoutimi, et, au fil des 30 dernières années, a évolué un peu en parallèle avec cette Université-là...

Mme Charest: Si on faisait ça en dollars constants, qu'est-ce que ça aurait l'air?

M. Gosselin (Louis): ...en termes de ressources professorales, de personnels, de programmes, etc. Et puis l'évolution au niveau des budgets, bon, là, ça fait 20 ans que je suis dans la boîte, au départ comme professeur, puis je ne pourrais pas vous dire, il y a 30 ans, c'était quoi, le budget initial.

Mme Charest: Parce que vous êtes sous-financés, moi, je suis convaincue de ça, et je voulais voir si, au cours des ans, vous aviez été sous-financés plus que votre part de sous-financement. Je voulais évaluer un peu c'était quoi, là.

M. Gosselin (Louis): L'historique de l'UQAR, je peux vous dire, au cours des années, a toujours été un historique où... ce n'était pas un historique de déficit.

Mme Charest: Non.

M. Gosselin (Louis): L'UQAR a un historique d'équilibre budgétaire. Elle a toujours joué son rôle très au sérieux par rapport à l'équilibre budgétaire.

Mme Charest: Oui. Ça, c'est vrai.

M. Gosselin (Louis): On a toujours cherché à faire le maximum avec ce qui nous arrivait en termes de budget, et dans le respect des règles et des normes. Donc, à l'heure actuelle, de vivre des déficits, pour des gens de Rimouski, c'est très difficile à vivre et à supporter parce qu'on n'est pas habitué à ça et on n'a pas géré, jamais, sur cette base-là. C'est dans cet esprit-là qu'on veut régulariser cette situation le plus rapidement possible et c'est dans cet esprit-là qu'on a fait des efforts énormes aussi pour arriver toujours à l'équilibre budgétaire, au cours des dernières années.

M. Couture (Pierre): Et, si on n'avait pas fait les efforts de rationalisation que nous avons faits depuis 1995-1996, ce n'est pas 10 000 000 \$ de déficit que nous aurions au 31 mai 2001, c'est 20 000 000 \$.

Mme Charest: Je ne remets pas en question vos efforts.

M. Couture (Pierre): Non, non, non, j'ai bien compris. Mais c'est pour vous situer cette tradition-là à laquelle Louis faisait allusion. C'est tout récent, l'histoire des déficits, là.

Mme Charest: Oui. J'aurais une autre question, dans un autre ordre d'idées. Vos liens avec les entreprises des milieux que vous desservez, je sais que vous en avez, mais j'ai été quand même impressionnée par l'Université de Sherbrooke qui nous a fait une présentation en nous démontrant jusqu'à quel point son corps professoral participait de façon très concrète, très terrain, dans les entreprises de son territoire, et ça m'apparaissait quand même une façon de faire qui pouvait être intéressante.

Je sais pertinemment qu'il y a eu un colloque, en fin de semaine, où Mme Bissonnette, entre autres, disait que les universités ne devaient servir qu'à l'amélioration du savoir. Je suis tout à fait en faveur de cela. Mais il reste qu'il y a aussi une autre réalité. Les universités d'aujourd'hui sont aussi des instruments de développement économique et social, et je suis persuadée qu'une université comme la nôtre, à Rimouski, elle est étroitement liée à notre développement, donc indissociable. Et j'aimerais ça que vous nous donniez quelques éléments de...

M. Couture (Pierre): Je pourrais en parler longuement, mais je vous donne un exemple qui est très parlant. L'action que nous avons à l'intérieur des entreprises est une action qui tente et qui permet d'être profitable autant à l'UQAR qu'à l'entreprise, par le biais des étudiants. L'étudiant est toujours au centre de nos

préoccupations, et sa réussite, c'est notre fierté, comme le dit notre logo, à toutes fins pratiques.

Comment on fait dans le domaine du génie, par exemple? Le succès est tel actuellement, dans le domaine du génie, par cette question des stages en entreprise, qu'on a davantage de places stages que nous avons d'étudiants. Donc, effectivement, l'étudiant participe au développement de l'entreprise, mais, s'il participe au développement de l'entreprise, c'est qu'il y a un parrain, qui est le professeur, qui le supervise. Donc, ça, c'est une façon de venir en aide aux entreprises.

On a d'autres façons où les professeurs s'impliquent directement et viennent soutenir certaines activités des industriels. Le domaine de l'énergie éolienne, c'en est un exemple. Le domaine d'Aquabiokem, au niveau de la valeur ajoutée de résidus marins, en est un autre exemple. Donc, on pourrait s'étendre là-dessus pour vous démontrer qu'effectivement le professeur ou l'étudiant, lorsqu'il intervient, finalement, il en résulte une valeur ajoutée sur les activités de l'industrie et sur les profits également de l'industrie. Je ne sais pas si, Michel, vous voulez compléter?

M. Ringuet (Michel): Oui, je dirais que, Mme Charest, vous avez raison de prendre l'exemple de l'Université de Sherbrooke, parce que je pense qu'elle est exemplaire à ce niveau-là. Ils ont choisi d'y aller par des programmes coopératifs, ce qui les rapproche de l'industrie, et, pour moi, c'est l'Université à citer comme l'Université qui a vraiment favorisé le développement régional. Le tissu industriel autour de Sherbrooke s'est beaucoup développé suite à l'implantation de l'Université.

Je rappellerais que nous sommes encore jeunes dans le domaine du génie. On a diplômé nos premiers étudiants en génie seulement il y a deux ans. On voit déjà les retombées, donc, là où on peut entrer dans les industries. Le tissu industriel de la région, c'est principalement des PME, et des PME pas très technologisées, si vous permettez le terme, et qui n'ont pas le réflexe d'aller chercher un universitaire. On a donc à franchir cette barrière-là, à aller convaincre l'industriel qu'un universitaire peut lui être utile et, une fois qu'on a fait ça, on bonifie les deux tableaux: nous, ça nous permet d'entrer, mais ça permet aussi à l'industrie vraiment de s'initier dans le domaine de la recherche et du développement. On a déjà de beaux exemples de réussite, là. Donc, au niveau de la technologie, c'est un début. Il s'est déjà fait de l'aide à l'entreprise plus dans le secteur de l'administration. Mais on croit vraiment qu'on est parti sur une bonne lancée.

• (15 h 20) •

M. Couture (Pierre): Une autre dimension qu'il ne faut pas sous-estimer, c'est l'utilisation par les industriels de la région de l'UQAR...

Mme Charest: De votre expertise.

M. Couture (Pierre): ...comme interface sur le marché international. Dans le domaine de l'éolien, par exemple, vous en avez un exemple.

Mme Charest: Oui, c'est vrai. Dans le domaine marin aussi.

M. Couture (Pierre): Dans le domaine marin également, forcément, oui, bien sûr.

Mme Charest: L'océanographie également, hein. Des fois, il y a des choses que je sais, mais je veux que les gens l'apprennent aussi, alors je vous questionne dans ce sens-là. Mais, au-delà de l'argent, sans nier son importance, vous parlez des redressements structurels qui s'imposent. Quels sont les autres types de redressements structurels que vous verriez? Ou à quoi vous faites référence, à part de l'argent, quand vous dites, à la page 15, que «nous nous permettons d'insister sur le fait que cela est loin de suffire: des redressements structurels s'imposent»? Bon.

M. Couture (Pierre): Louis a expliqué un peu tantôt le sens de «structurel» dans son intervention. Quand on parle des redressements structurels, on parle effectivement de ces opérations sur les budgets récurrents.

Mme Charest: Oui, mais vous ne parlez pas de fonctionnement, de façon de faire...

M. Couture (Pierre): Oui, mais, déjà, nous avons...

Mme Charest: ...de l'Université et du réseau. Ça, vous n'en parlez pas.

M. Couture (Pierre): Oui. Déjà, nous avons intervenu là-dessus, au niveau des infrastructures.

Mme Charest: O.K.

M. Couture (Pierre): Par exemple, la création de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, c'est un exemple de rationalisation que nous avons faite. Louis, peut-être.

M. Gosselin (Louis): Il y a eu déjà... S'il faut continuer dans la même lancée, l'ISMER en est un. Le fait de doter les chercheurs en océanographie d'un nouvel outil, qui est un nouveau bateau, en est un autre. La rationalisation des programmes, les programmes conjoints avec les collèges, bon, c'est dans le domaine du structurel. Mais c'est déjà enclenché. On n'a pas attendu d'avoir les sous pour pouvoir fonctionner. On fonctionne quotidiennement parce qu'il y a des étudiants et puis qu'on veut leur donner les services dont ils auront besoin demain.

Mme Charest: O.K. Ça, je vous dirais que c'est dans l'aspect pédagogique. Mais, moi, je parlais plutôt: Est-ce qu'il y avait des redressements d'ordre administratif, structurel administratif?

M. Gosselin (Louis): Depuis déjà le début des années quatre-vingt-dix que nous devons subir des

compressions, je peux vous assurer qu'année après année, administrativement, il y a eu des gestes qui ont été posés. Et puis, dans l'évolution normale des choses, il continue à s'en faire régulièrement.

M. Couture (Pierre): Écoutez, le 17 % de diminution des cadres, par exemple, vous démontre clairement qu'on a dû modifier profondément nos façons de faire au point de vue administratif.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, monsieur.

Mme Charest: Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, M. le député de Montmagny-L'Islet.

M. Gauvin: Merci, Mme la Présidente. M. Couture, M. Bourassa, M. Gosselin, M. Ringuet, je pense que le rôle que vous jouez en région, une région comme la nôtre... L'Université du Québec à Rimouski est très connue dans la région que je représente, à partir de Lévis, Montmagny — il a été cité d'autres régions, soit en Bas-Saint-Laurent — où vous êtes présent. Je pense que le rôle que vous jouez est connu. On doit louer l'effort que vous avez fait il y a quelques années pour venir vous faire connaître et offrir des services. Je ne dirais pas que vous avez initié ces efforts-là. Bien, il y avait quelqu'un d'autre déjà sur le terrain, d'autres institutions qui étaient déjà présentes. Mais vous avez, dans les meilleurs délais, il y a une quinzaine d'années, je pense, pris place, et ça, c'est reconnu. Et on en est très fier dans la région que je représente, Montmagny.

Mais je voudrais juste revenir sur un point. Vous avez répondu à certaines questions que j'avais notées — sans les reprendre. Le rôle que vous jouez en région, je voudrais juste vérifier votre capacité — M. Ringuet y a répondu partiellement, là — de s'adapter. Parce que la force de l'économie dans nos régions change, on va devoir compter dorénavant... Et la preuve est en train de se faire que ce n'est pas avec des grandes industries qu'on va conserver des emplois en région et qu'on va les développer. On en a des exemples. Quand il y en a une de 300, 350 employés qui ferme, c'est la catastrophe. Donc, nous sommes conscients que vous devez probablement... Déjà, vous vous êtes arrêté, et les régions vont devoir s'arrêter, pour voir de quelle façon on va devoir d'abord supporter la formation pour mieux se préparer à supporter notre développement économique en région.

Et je termine ma question pour la regrouper en une seule, à savoir, nous sommes en train de chercher... Ça fait plusieurs années que les élus, ici, à l'Assemblée nationale, et à d'autres niveaux de gouvernement, font des présentations très louables sur la façon de supporter des emplois en région, de développer les régions; c'est des expressions qui sont toujours bien acceptées quand on va en région. Mais on est à recommencer, on a l'impression qu'on est à recommencer parce que ça n'a pas toujours les effets attendus.

Ce qu'on dit et ce qu'on commence à développer, et j'aimerais avoir votre réaction... Quand le gouvernement comme le gouvernement du Québec s'implique financièrement pour supporter un développement d'un secteur donné en région qui pourrait être la sous-traitance en masse, je pense que c'est par ça qu'il faut viser, convertir davantage nos ressources. Moi, je dis qu'on devrait associer les universités, dont l'Université du Québec à Rimouski, comme partenaires pour faire l'analyse et développer des nouveaux secteurs économiques. Êtes-vous déjà préparés à ça?

M. Couture (Pierre): Bien sûr, on serait préparé à ça, et je pense que c'est notre volonté de travailler en concertation avec les socioéconomiques pour effectivement essayer de trouver des solutions qui soient significatives et des solutions durables à ce problème de développement économique. Écoutez, déjà, pour Rimouski, moi, je siège actuellement sur une table qui, effectivement, explore des avenues pour tenter de répondre à ce genre de questions là. Je pense qu'il va de soi qu'on mette notre expertise au service de la communauté, et les universités en région sont là pour ça. On dit souvent, et je le mentionne, que la mission première de l'université, c'est la formation tant par l'enseignement que par la recherche, mais avec une couleur particulière au niveau du service au développement économique de ces régions-là. Donc, il faut être des acteurs actifs sur ces tables-là de concertation avec nos socioéconomiques pour être en mesure effectivement d'identifier des cibles particulières qui pourraient être avantageuses pour la région au point de vue du développement.

Votre préoccupation par rapport maintenant à la diversité de ces cibles-là, pour moi, elle est particulière, et il faut la soutenir. Effectivement, il faut cibler, oui, il faut faire des choix, mais il faut éviter de rendre vulnérables ou de fragiliser les régions en devenant des régions trop spécialisées. On voit le cas de Chandler, par exemple, je pense que c'est à ça que vous faisiez allusion. Effectivement, en biologie, vous savez, on dit que des écosystèmes en santé sont des écosystèmes diversifiés. Il faut appliquer cette vision-là des choses. Parce qu'à trop se spécialiser, effectivement on risque de devenir vulnérable. Et ça, ça rejoint l'idée d'une université à part entière. La même chose peut s'appliquer pour les universités. Vous savez, les universités en région, parce qu'elles ont à répondre à ce genre de préoccupation, ne peuvent pas être des universités qui, au niveau du premier cycle par exemple, vont avoir un créneau trop restreint d'activités. Donc, il faut être en mesure effectivement de pouvoir répondre, d'être accessible et d'être disponible surtout pour répondre à des exigences ou à des préoccupations de nature économique comme celles que vous mentionnez.

M. Gauvin: Juste une courte question, madame, s'il reste du temps.

La Présidente (Mme Bélanger): Ça va.

M. Gauvin: Moi, j'irais un peu plus loin, et c'est de là ma question, à savoir votre réaction. Quand il y a une volonté de développer un nouveau secteur de transformation ou de valeur ajoutée, ce serait une condition d'impliquer comme partenaire une université, une institution d'enseignement qui a la connaissance et qui a les structures de recherche pour supporter le développement. Parce qu'il y a des endroits où il y a eu des efforts de faits, il y a eu des essais en région; après quelques années, ça s'est avéré que ce n'était pas un secteur qui était rentable ou qui était facile à développer pour certaines régions à cause que les ressources premières n'étaient pas aussi importantes qu'on aurait pensé. Donc, c'est là le sens de ma question, en faire une condition, effectivement.

M. Couture (Pierre): Et, en faisant une condition, il faut donner effectivement les moyens financiers à l'Université de pouvoir intervenir.

M. Gauvin: Et voilà.

M. Couture (Pierre): M. Ringuet pourrait compléter.

M. Ringuet (Michel): C'est ce que je voulais dire. On a des exemples de réussites là-dedans aussi, des associations entre l'UQAR et des entreprises régionales pour développer des nouveaux secteurs, sauf qu'il faut qu'on réalise qu'on fait tout ça en investissant de l'argent qui ne nous est pas donné pour faire ça. Actuellement, l'argent nous est donné essentiellement par EETC, pour former des étudiants, par tête de pipe d'étudiant, et un petit fonds de frais indirects de recherche, donc essentiellement pour administrer les subventions de recherche. Mais, si on veut en faire une condition, il faudra qu'on nous permette de la réaliser.

• (15 h 30) •

M. Gauvin: Je vais vous donner un exemple beaucoup plus clair, je pense. On a des projets, la plupart des projets, vous les retrouvez dans l'approbation de l'aide financière du gouvernement du Québec, qui est d'autres paliers de financement, d'autres niveaux de financement. On réserve un budget pour les ingénieurs et les techniciens, 15 % du budget. Et moi, je me dis: Si on veut arriver à développer ou à restructurer nos régions sur des bases rentables et à moyen terme, pourquoi il n'y aurait pas un 5 % ou 10 % aussi pour avoir comme partenaire une institution qui aura à former dans le futur, dans le cas, des techniciens? Et là je pense qu'on aurait une analyse beaucoup plus réaliste, parce qu'une institution d'enseignement comme la vôtre, elle est déjà en région et elle connaît la problématique des régions de par son expérience passée et de par l'actualité.

M. Couture (Pierre): L'approche a le grand avantage d'être structurante. C'est très clair.

M. Gauvin: Et voilà!

La Présidente (Mme Bélanger): Merci. Mme la députée de Jean-Talon.

Mme Delisle: Merci, Mme la Présidente. Moi, j'avais une question — elle est très courte — sur les analyses que vous auriez peut-être faites concernant la capacité de la région de rétention des étudiants qui ont obtenu un baccalauréat à partir de l'Université du Québec à Rimouski.

Il m'apparaît que vous avez investi beaucoup en temps, en énergie, des investissements finalement personnels sur de nombreux comités pour vous assurer que l'Université du Québec à Rimouski remplisse sa mission, poursuive les objectifs qui sont là depuis sa création. Mais, quand on regarde — c'est peut-être une illusion que j'ai — la difficulté qu'ont plusieurs régions, dont la vôtre, à garder ces gens dans ces régions, donc ces étudiants qui sont en quête d'emploi, avez-vous des statistiques qui démontrent le fruit de vos efforts, finalement?

M. Couture (Pierre): M. Bourassa, à l'époque — il pourrait peut-être répondre à cette question-là — avait réalisé...

M. Bourassa (Michel): La dernière relance structurée où on est allé voir les diplômés, savoir où ils étaient en termes d'emploi, etc., date du milieu des années quatre-vingt-dix, 1996. Et les chiffres qui sont apparus à ce moment-là, c'est qu'à peu près 80 % des étudiants ou des finissants qui occupaient un emploi à ce moment-là travaillaient dans des régions qu'on desservait: donc, Montmagny vers l'est, si vous voulez.

Plus récemment, si je regarde la situation des diplômés de l'UQAR, entre autres dans le dernier programme qu'on a implanté il y a deux ans, le programme de génie, la majorité des étudiants qui sortent de ce programme-là sont dans les industries de la région. Et c'est directement relié à la fois au programme, au programme de stages et à la connaissance de l'industrie de ce programme-là, parce que c'est quand même un programme qui se distingue du génie traditionnel, électrique ou mécanique, si vous voulez. Donc, simplement les efforts qui ont été faits pour faire connaître ce programme-là et ses finissants ont porté fruit. Évidemment que la situation de nos diplômés suit la situation de l'emploi en région. Mais, en général, les gens qui ont choisi de rester chez eux pour suivre leurs études universitaires, s'ils en ont l'occasion, vont choisir de rester chez eux pour y travailler. Ça, je pense, je peux en témoigner. Mais ça suit la situation de l'emploi dans l'Est, c'est sûr.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, merci, M. Couture, M. Bourassa, M. Gosselin, M. Ringuet, de votre participation. Nous allons suspendre quelques instants.

(Suspension de la séance à 15 h 34)

(Reprise à 15 h 39)

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît! La commission reprend ses travaux. Notre mandat est toujours d'entendre les dirigeants des établissements d'enseignement du niveau universitaire. Nous avons devant nous l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Je demanderais au porte-parole de se présenter et de présenter les personnes qui l'accompagnent.

M. Arsenault (Jules): Bonjour, madame.

La Présidente (Mme Bélanger): J'aimerais vous dire que vous avez 30 minutes pour faire votre présentation.

M. Arsenault (Jules): On va en prendre moins que ça, on veut plus débattre avec vous.

La Présidente (Mme Bélanger): Vous voulez plus de questions?

• (15 h 40) •

M. Arsenault (Jules): Oui. Bonjour.

La Présidente (Mme Bélanger): Un texte oral, qu'il a.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

M. Arsenault (Jules): Un texte oral. Bonjour, je voudrais présenter les deux personnes. Moi, je suis Jules Arsenault, je suis recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. M'accompagnent, Johanne Jean, qui est vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche — je pense qu'on discute de mon accent, ha, ha, ha! — de façon intérimaire, et M. Luc Bergeron, qui est vice-recteur aux ressources, donc qui s'occupe de l'ensemble des ressources de l'Université.

Premièrement, c'est un événement privilégié pour l'Université de vous rencontrer, de rencontrer les élus pour faire le point sur la mission que vous nous avez confiée de l'enseignement et de recherche au niveau universitaire, et principalement en ce qui nous concerne, pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec.

Lorsque nous allons intervenir, on a en tête l'ensemble de notre population du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Des fois, on va peut-être très personnaliser nos actions, mais c'est les 150 employés, c'est les quelque 200 chargés de cours, de façon sporadique, qui interviennent, c'est un milieu qui nous supporte, c'est tout cela, lorsqu'on va parler. Le travail qu'on va vous présenter, c'est le travail de toutes ces personnes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Je vais commencer par décrire un peu notre Université. Elle est loin, un grand territoire au nord. Deuxièmement, je vais vous présenter un peu ce qui fait

notre fierté. Troisièmement, je vais vous présenter nos inquiétudes. Ça frise la panique. Ça frise la panique.

Notre Université, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, c'est la seule des constituantes du réseau qui s'est définie par rapport à un territoire. On a l'Université du Québec à Montréal, à Rimouski, à Chicoutimi, à Hull. Ce n'est pas l'Université du Québec à Rouyn-Noranda, c'est l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Et, depuis quelques années, on ajoute, si on ne l'a pas dans le nom, le Nord-du-Québec. On dessert, en termes de territoire, les deux tiers de la province, on dessert des communautés au nord comme Ivujivik puis Puvirnituq. Ivujivik, je ne sais pas si vous connaissez, c'est à cinq heures d'avion de Rouyn-Noranda et c'est surtout à 2 200 \$ de Rouyn-Noranda. Donc, on dessert ces deux communautés inuites du nord, les neuf communautés crie, les neuf communautés algonquines et en plus dix centres régionaux sur le territoire.

Deux tiers de la province de Québec, plus grand que la France, mais avec une petite population, 156 000 habitants. Une petite clientèle universitaire, 2 300 personnes présentement qui étudient à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, mais une université qui rend un très grand service à son milieu, et, je dirais, dans certains secteurs, la plus performante.

Je pense à la recherche. Présentement, les subventions de recherche par professeur — parce que c'est évident, en chiffres absolus, on ne peut pas se comparer à Laval ou à McGill — en termes relatifs, on est présentement à plus de 82 000 \$ de subventions de contrats de recherche par professeur. Les dernières statistiques disponibles pour la moyenne québécoise sont un peu inférieures à cela. Pour une jeune université créée en 1983, c'est des performances, je dirais, qui sortent de l'ordinaire, surtout que ce n'est pas une université qui est caractérisée par des études de deuxième et de troisième cycles; on est à nos premiers pas dans ce domaine de l'enseignement supérieur.

Une université qui est très liée à son milieu d'appartenance. Les programmes, les objets de recherche concernent spécifiquement notre milieu. On a une chaire en développement des petites collectivités — c'est le lot sur la planète, les petites collectivités — une chaire Desjardins. On a mis sur pied une chaire en environnement forestier durable. C'est une chaire conjointe. L'autre caractéristique de l'UQAT, c'est de travailler beaucoup en partenariat avec son milieu et avec les autres constituantes, soit du réseau ou les autres universités québécoises. Donc, cette chaire en foresterie, c'est une chaire conjointe entre l'UQAM et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

On est à mettre sur pied présentement une autre chaire en environnement minier — vous savez que les mines, c'est une caractéristique de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec — une chaire, cette fois-ci, conjointe avec Polytechnique. Ces chaires sont des chaires industrielles financées à 50 % par le milieu, 50 % par le CRSNG dans les deux dernières que je viens de vous mentionner.

Cette recherche a un impact majeur pour le développement de notre milieu. Je pense aux entreprises minières, les problèmes environnementaux. Vous savez que ça coûte plus cher fermer une mine aujourd'hui que l'ouvrir, parce qu'il faut prévoir pour des décennies, des siècles, qu'il n'y aura pas d'impacts environnementaux. Les grands projets de recherche que nous menons: d'ici 18 mois, on pourra opérer une mine pratiquement sans pollution en surface, donc en triant, le projet majeur de recherche et de développement qui aurait un impact sur les normes environnementales pas seulement au Québec ou au Canada, mais sur la planète. Présentement, c'est que la technologie n'est pas disponible.

Des groupes de recherche au niveau de l'agriculture. Vous savez que les terres de l'Abitibi-Témiscamingue ne sont pas les terres du centre du Québec, ce sont des terres argileuses, une production agricole complètement différente. Les deux coins du Québec qui vous font de la production de bovin sont l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue. Et là aussi on a développé de l'expertise sur comment produire, cultiver sur des terres agricoles argileuses. On est arrivé, au niveau de la production laitière, au plus bas coût de production au Québec. Un volet recherche majeur lié aux problématiques du milieu.

Une clientèle étudiante qui a atteint son maximum en 1995-1996, une baisse par la suite, et présentement nous sommes en croissance de clientèle. Et je dirais que c'est un peu notre malheur. Notre malheur, parce que l'an dernier notre croissance de clientèle a été de l'ordre de 15,7 % sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, l'UQAT. En pleine période de compressions, de coupures, c'est pratiquement la catastrophe. Et la croissance de la recherche aussi, également, amène des coûts au niveau du support. Les entreprises, le milieu est prêt à supporter la recherche appliquée, mais on a besoin d'infrastructures, des locaux, des espaces, et présentement on ne finance pas ça dans les formules de financement au niveau universitaire. On finance uniquement à partir des clientèles étudiantes. Et ce développement-là en recherche se fait avec très peu de programmes de deuxième et de troisième cycles. Donc, bravo à nos professeurs, à l'ensemble de nos employés qui supportent ce développement.

La clientèle de l'UQAT, nos diplômés, 89 % travaillent sur le territoire. C'est majeur lorsqu'on sait que nos jeunes quittent la région. Il y a à peu près — les dernières données que nous avons — un peu plus de 15 % qui reviennent travailler sur le territoire. Donc, cet outil qu'on s'est donné, la société québécoise, sur le territoire québécois, si on veut maintenir l'occupation du territoire au complet, il faut soutenir ces universités dans leur développement.

Nous sommes fiers du travail accompli et nous le faisons d'une façon différente en Abitibi-Témiscamingue. Depuis le tout début, nous partageons nos ressources avec le niveau collégial. La bibliothèque, chez nous, est commune; les principaux laboratoires sont communs; on partage du personnel enseignant, du personnel administratif; on partage les espaces dans nos 10 centres

régionaux. Donc, on arrive, avec ces mesures, à offrir une formation de qualité à beaucoup moins de coût que si on voulait offrir l'ensemble des services seuls.

Je dirais: fiers de nos employés. Nos employés ont été très solidaires de la mission que vous nous avez confiée de formation et de recherche sur notre territoire. Ils l'ont fait au point de réduire leurs salaires, au cours des dernières années, pour atteindre les objectifs qu'on s'est fixé ensemble de déficit zéro pour dégager des marges de manoeuvre. Nos employés ont accepté — même l'ensemble des employés du réseau — de partager les surplus dans certains cas de nos caisses de retraite pour continuer à soutenir l'Université.

• (15 h 50) •

Nous sommes fiers du support que nous donne le milieu. Je me rappelle toujours un petit village qui s'appelle Landrienne, près d'Amos, où le maire... On demandait 1 \$ par habitant. En Abitibi-Témiscamingue, il y a 1 \$ par habitant pour supporter l'Université, une taxe volontaire, et je me rappelle l'intervention du maire, François Lemieux, dire à ses concitoyens, aux gens de la MRC: Si on n'est pas capable de se priver d'une boisson gazeuse par année pour soutenir notre Université, on ne vaut pas grand-chose.

Et cette participation sur l'ensemble du territoire, c'est dans tous les secteurs. Les chaires de recherche que je vous donnais tantôt, c'est des chaires financées 50-50. Et je dirais que le support qui nous est donné par le milieu... La Fondation de l'Université est à sa troisième campagne de financement: une première campagne de 1 000 000 \$; une deuxième campagne de 5 400 000 \$; et là on lance une troisième campagne de 10 000 000 \$.

C'est très exigeant, par contre; le plan de développement de l'Université, c'est un contrat social avec le milieu. Nous avons fait trois tournées et on a un petit pamphlet où les gens peuvent nous coter, année après année, où on est rendu dans notre plan de développement. C'est ce lien étroit qui nous permet de maintenir cette Université, parce que, si on la finance de la même façon qu'on finance l'ensemble des autres universités québécoises, on ne peut pas y arriver, c'est impossible. Aller à Ivujivik — je vous ai donné les tarifs tout à l'heure, 2 200 \$ — et former les gens des communautés crie — c'est 52 personnes qui sont en train de faire leur bac en travail social — il faut de l'aide. Là, le gouvernement nous a supportés, mais il faut aussi de l'aide du milieu.

Tout ça, on a réussi à le faire depuis 10 ans. On est parti avec un déficit accumulé, en 1989, de 3 400 000 \$. On a réussi à le résorber, on est arrivé avec de légers surplus jusqu'à l'an dernier, et là c'est la catastrophe. La catastrophe. On regrette pratiquement d'avoir une croissance de clientèle, on regrette pratiquement de performer en recherche parce qu'on n'a pas le support derrière pour réaliser nos mandats.

L'automne dernier, on a ajouté 15,6 % à notre clientèle en Abitibi-Témiscamingue en même temps qu'on subit des coupures. La subvention per capita par étudiant a été réduite de 2 500 \$ par étudiant; multiplié par 1 200 étudiants, c'est majeur. Le déficit d'opération cette année

va être de 3 800 000 \$ sur un budget de 17 000 000 \$. C'est inacceptable. Les membres de conseils d'administration — et vous avez confié un mandat de diriger l'Université — n'accepteront plus de voter des budgets comme ça. Le conseil d'administration n'acceptera pas — et les dirigeants d'université — de donner des cours de moindre qualité aux gens de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Nous allons fermer au lieu de donner de la moitié de formation.

C'est là qu'on est rendu. C'est une crise majeure, ça nous a pris trois réunions du conseil d'administration, la dernière année, pour approuver notre budget, budget révisé qui n'est pas encore approuvé par l'Assemblée des gouverneurs. Et je comprends l'Assemblée des gouverneurs de se poser des questions si on n'a pas des lueurs d'espoir.

Il serait dommage que cet outil qu'est le réseau de l'Université du Québec, que s'est donné la société québécoise, soit remis en cause, et principalement sur notre territoire, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, pour des questions à ce moment-ci de ressources. Nous avons été solidaires avec nos gouvernements dans l'atteinte du déficit zéro, il faut être aussi solidaire aujourd'hui dans le réinvestissement dans nos universités. L'Université du Québec a réduit au minimum, en Abitibi-Témiscamingue, ses structures, beaucoup de partenariats avec le cégep, beaucoup de partenariats avec le milieu, mais, mesdames et messieurs qui nous représentez, il est urgent, il est midi moins une pour corriger le financement de notre établissement et corriger le financement du réseau. C'est toute la société québécoise qui va en pâtir.

Je vais m'arrêter ici, je pourrais devenir peut-être un peu trop émotif, parce que j'ai consacré ma carrière à l'éducation et je vois mal tout l'ouvrage qu'on a réussi à faire au cours des dernières années en Abitibi-Témiscamingue, avec une complicité avec la population, s'arrêter au début de ce troisième millénaire. Merci.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci beaucoup, M. Arsenault, pour votre présentation. Je vais dire comme vous, c'est très émouvant. Alors, M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

M. Béchard: Merci, Mme la Présidente. M. Arsenault, Mme Jean et M. Bergeron, bienvenue à l'Assemblée nationale et merci de votre présentation, merci de nous avoir présenté aussi la situation et l'impact de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue dans sa région. Et je pense que vous êtes une des preuves qui démontrent bien qu'une université en région peut à la fois s'appuyer sur la réalité de sa région pour développer une expertise exportable au niveau international.

Je voudrais poursuivre sur vos derniers commentaires, M. Arsenault, en ce qui a trait à la situation financière. Vous nous parlez beaucoup des liens avec le milieu, de votre conseil d'administration, des gens qui hésitent à approuver les budgets, qui se posent plusieurs questions. Mais comment le milieu réagit, actuellement? Est-ce que c'est vraiment une remise en question

complète? D'après ce que je comprends, le milieu a fait sa part et est à bout de souffle, et ce n'est pas au milieu non plus, malgré la campagne de financement que vous lancez... Est-ce que la solution est uniquement au niveau financier, la situation financière, un réinvestissement majeur dès cette année? Il n'y a pas une marge de manoeuvre pour dire que c'est sur deux ans, trois ans, quatre ans, c'est vraiment cette année: ça passe ou ça casse.

Quand vous parlez d'une lueur d'espoir, comment on peut envisager un réinvestissement qui vous permettrait de passer au travers de la tempête et qui vous permettrait de continuer à vous développer? Et je dirais que, quand vous en êtes rendus à vous poser des questions et à dire que la hausse de clientèle, c'est un problème, ça démontre à quel point la situation financière est précaire à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

La Présidente (Mme Bélanger): M. Arsenault.

M. Arsenault (Jules): Oui. Lorsque je dis: Absorber une hausse de 15 % de la clientèle dans un établissement alors qu'on réduit les budgets de façon importante, c'est la quadrature du cercle, c'est impossible, et surtout avec nos performances en recherche. Lorsque vous posez la question: Est-ce que le milieu... Le milieu nous supporte beaucoup, beaucoup, que ça soit par l'accueil de nos étudiants en stage, dans notre approche — parce qu'on a développé une approche particulière de formation en Abitibi-Témiscamingue, la formation par projet, donc faire réaliser des projets à nos étudiants, nos étudiantes — le milieu nous supporte par du financement. ● (16 heures) ●

Mais le milieu trouve inacceptable lorsqu'on est obligé de financer les infrastructures mêmes. La recherche, les gens des entreprises, nos organismes, sont prêts à la financer, mais ils ne sont pas prêts à financer les infrastructures. Notre croissance présentement nous amène à sortir du campus principal, à louer des espaces qui ne sont pas dans les normes de financement, parce qu'on finance présentement uniquement à partir de la clientèle étudiante. Et nos petits groupes — parce qu'on dessert un bassin, je l'ai dit tout à l'heure, de 150 000 habitants — la taille de nos groupes... Et lorsqu'on finance uniquement l'Université par sa clientèle, donner un cours à l'UQAT à 25 étudiants, à 15 ou à 35, ce sont les mêmes coûts, mais des revenus complètement différents.

Ce qu'on a proposé dans le mémoire, lorsque le gouvernement du Québec, le ministère de l'Éducation nous a invités à présenter des mémoires pour la relance des universités, le refinancement, on a mentionné qu'il y a un financement de base. Lorsqu'on autorise un établissement à donner un programme, si on nous autorise à donner le programme de génie en électromécanique et qu'il faut donner 40 cours ou 30 cours par année, qu'il y ait 25 étudiants ou 30 étudiants, ce sont les mêmes coûts mais avec des revenus complètement différents. Une fois qu'on autorise, il y a un seuil minimal avant de tomber dans le financement à la marge. Le financement à la marge, c'est

lorsqu'on a déjà notre classe. Le 31e ou le 76e étudiant dans la classe, je comprends qu'on puisse le financer à la marge, le recteur est déjà payé, le professeur en avant, les coûts supplémentaires sont minimes. Mais, lorsqu'on lance un programme et qu'on lance des programmes sans le financement de base...

Je pense aux nouvelles technologies de l'information. On a présentement plus de 500 000 \$ d'investis dans le développement de ce programme, pour une subvention de 33 000 \$. 33 000 \$! Donc, il faut que les autres secteurs de l'Université supportent. Ça peut aller lorsqu'on a des secteurs à très forte clientèle, mais ce n'est pas le cas à l'UQAT, c'est une petite université. Donc, lorsqu'on autorise une université à ouvrir un programme et lorsqu'on prend la décision, il faut lui donner le minimum, les outils nécessaires pour offrir les cours de base de ce programme de formation.

Donc, présentement, à votre question, il faut un réinvestissement immédiat — immédiat — sinon, c'est des grands pans d'université qu'il faudrait fermer. Et fermer des grands pans d'une petite université, c'est fermer l'université.

M. Bécharde: Juste pour nous donner un exemple, quand on parle de fermer des grands pans... C'est parce que je vois mal, dans une université comme la vôtre, à la limite, qu'est-ce qui peut être fermé. À partir du moment où on...

Une voix: Ha, ha, ha!

M. Bécharde: Je ne vois plus de miracle possible, il me semble, là. C'est pour ça que, quand vous dites ça, c'est du tout ou rien.

M. Arsenault (Jules): C'est pour ça que je vous ai dit la décision que je recommanderais à nos administrateurs, au conseil d'administration de l'Université: Plutôt que fermer des grands pans, il vaut mieux fermer l'Université. On ne donnera pas de la demi-formation avec pas d'équipement. C'est impossible. Et là on aura à supporter ensemble cette décision comme société. Est-ce qu'on en veut encore des universités dans les régions du Québec? Et, si on en veut encore, il faut ensemble trouver les ressources.

Et, je dirais, il y a beaucoup de partenariat. Je vous ai donné la participation: on partage des professeurs avec le cégep, on partage des professeurs avec le milieu des entreprises, on partage l'ensemble des ressources. Partout sur le territoire, c'est cégeps-université. Il n'y a aucun endroit que c'est seulement l'université ou seulement le cégep; on partage tous ces espaces-là. On partage les laboratoires, on partage la bibliothèque.

Il y a combien d'endroits au Québec où on est capable de faire cela? Il y a des endroits beaucoup plus peuplés, que je ne nommerai pas, qui pourraient faire des partages assez importants. C'est inacceptable pour une région lorsqu'on voit les investissements qui se font des

fois ailleurs. Donc, c'est majeur qu'on donne un coup de barre. Et l'Université, c'est l'outil primordial de développement. Dans une société du savoir, une société de la connaissance, si vous privez un milieu de cet outil, vous fermez ce milieu. Vous savez que l'économie, en Abitibi-Témiscamingue — on parlait tout à l'heure de ma région d'origine, la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent — les problèmes sont majeurs, le secteur minier ne va pas très bien. Vous le connaissez si vous suivez l'actualité. Il faut développer d'autres façons de faire pour que nos entreprises restent compétitives, il faut les accompagner avec des problèmes environnementaux. C'est l'Université qui fait cela.

Qui se préoccupe de cultiver l'agriculture sur les terres argileuses de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec? C'est l'Université du Québec. Ce n'est pas le type de sol qu'on retrouve ailleurs dans la province. Qui s'occupe de la forêt du Nord, de l'épinette noire qui prend une centaine d'années à devenir à maturité, les problèmes environnementaux, l'utilisation de cette fibre? C'est l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, avec le milieu. Est-ce qu'on veut occuper notre territoire? Est-ce qu'on veut se donner les outils pour avoir des entreprises, des organismes performants? C'est la question qu'on pose aujourd'hui. On est rendu là.

M. Bécharde: L'impact de l'Université en région par rapport au développement de l'Abitibi-Témiscamingue et des entreprises qui s'y retrouvent, comme vous le mentionnez, est fondamental. Et, quand je vous parlais tantôt de l'appui du milieu ou qu'est-ce que le milieu en pense, est-ce que ces entreprises-là n'ont pas un sentiment quelque part de panique face à la situation que vous vivez? C'est-à-dire que, sans se poser la question si vous allez être là ou pas l'année prochaine, parce que ces entreprises-là commencent à se poser de sérieuses questions sur vos capacités de développer les outils dont elles ont besoin, est-ce que ce questionnement-là commence à se poser chez ces gens-là?

C'est-à-dire, sans aucune question sur les compétences — vous l'avez prouvé — mais sur la capacité de les suivre dans leur développement, est-ce que ça commence à avoir certaines répercussions? Est-ce que les entreprises commencent à se dire: Bien, si l'Université n'est pas là, on va commencer à regarder ailleurs, on va commencer à trouver d'autres alternatives? Est-ce que ça en est rendu à ce niveau-là ou si, du côté des entreprises, il y a encore, je dirais, un certain espoir ou une certaine confiance en la capacité de refinancer l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue?

M. Arsenault (Jules): Les entreprises — je vais prendre les secteurs qui nous touchent, les secteurs des ressources naturelles: la forêt, les mines, l'agriculture — les forestières, l'ensemble des 10 forestières supportent l'Université depuis des années et supportent en même temps, je dirais, l'Université du Québec à Montréal parce qu'on a une chaire conjointe en foresterie, l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Et là aussi on voit

qu'on est capable de faire des partenariats pour développer le milieu.

Encore il y a moins de 15 jours, à Témiscamingue-Sud, la compagnie Tembec, dont le président M. Frank Dottori, nous supportait pour une troisième levée de fonds de façon importante. Les entreprises nous supportent, on a un très bon partenariat, mais il y a une limite à ce support, il y a une limite au support aux entreprises. Et il faut garder aussi là-dedans la distance critique comme université, notre rôle critique. Vous avez vu le film de Desjardins. Vous le savez, ça a un impact majeur dans une communauté comme la nôtre. Donc, il faut que l'Université s'implique dans ces dossiers de développement. Donc, le financement de l'Université par les entreprises, les entreprises y croient, on renouvelle. Elles sont conscientes que la situation est difficile, mais elles sont conscientes aussi que c'est primordial si elles veulent rester compétitives.

Le danger, c'est ce qui se passe dans l'industrie. On a vu dernièrement Cartons Saint-Laurent, qui nous supporte dans la chaire en foresterie, une acquisition par une compagnie américaine. C'est inquiétant quand on sait que Cartons Saint-Laurent cotise à l'Université du Québec, la supporte, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Est-ce que la compagnie américaine va en faire autant? Quand on regarde Donohue, Domtar, les fusions qui sont dans l'air, c'est des gens qui participent au financement de l'Université.

● (16 h 10) ●

Dans le secteur minier, il n'y a plus grand minières majeures au Québec; c'est des entreprises qui nous supportent. Et aller convaincre ailleurs, aux États-Unis ou à Toronto, c'est de plus en plus difficile. Donc, quand on arrive, est-ce que le milieu va continuer à nous supporter? Quand le milieu s'éloigne de nous, les décideurs, c'est plus difficile vendre aux Américains de supporter l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue que vendre cette position à Cartons Saint-Laurent ou à des gens comme Norbord, quand la propriété de Norbord était aux frères Perron. Mais, lorsque Norbord passe des acquisitions, bien, c'est plus difficile de les convaincre de supporter. Les dirigeants ne vivent pas dans notre milieu, et, lorsqu'on ne vit pas dans le milieu, dans le quotidien, ça amène des comportements différents.

M. Béchard: Et ça peut aussi amener une autre conséquence, c'est-à-dire que les gens vont dire: Bien, ce n'est pas grave, dans le fond, s'ils ne le font pas là-bas, on connaît quelqu'un quelque part, pas loin, d'une autre de nos filiales ailleurs, qui peut faire à peu près la même chose, et on va détourner les recherches qu'on devait faire ou la contribution en recherche qu'on devait faire là-bas ailleurs, ce qui est aussi inquiétant.

Un autre point que je voulais aborder avec vous, M. Arsenault, est au niveau des enseignants et enseignantes. Vous parliez tantôt que vous aviez beaucoup de collaboration avec les cégeps, que vous partagez beaucoup avec les entreprises aussi. Au niveau du corps professoral comme tel, au niveau des étudiants, l'attraction, la

rétribution de l'Université, la capacité de garder les gens, c'est un contexte particulier dans lequel ils doivent travailler et, en plus de performer au niveau de la recherche, ils travaillent dans des conditions, je dirais, qui ne sont pas tout à fait standard de tout ce qui se passe ailleurs dans le réseau. Est-ce que c'est un atout quelque part? Est-ce que ça permet d'attirer et de garder des gens? Est-ce que vous avez besoin de plus de marge de manoeuvre quelque part pour vivre avec ce phénomène-là?

M. Arsenault (Jules): Je vais premièrement parler de la tâche d'un professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Je pense qu'on est souvent critique envers les professeurs, mais, moi, j'ai beaucoup d'admiration pour les professeurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Enseigner en Abitibi-Témiscamingue, juste pour la prestation des cours, c'est des fois prendre un avion le lundi matin pour aller à Ivujivik. Ça prend la journée pour y aller. On sait quand on part, on ne sait pas quand on revient. Ce n'est pas des lignes Montréal-Toronto, là, ni Montréal-Paris. C'est 2 200 \$. On arrive là — moi, j'y suis allé — il faut monter son lunch, se faire à manger, à Ivujivik; il y a une coopérative qui n'est pas toujours ouverte. Le prix de la chambre est 160 \$, puis c'est une chambre d'étudiant, là: un lavabo, il y a une cuisine commune. C'est ça, les enseignants du Nord. Ça, c'est pour aller donner un cours, imaginez, on va passer 15 jours là. Donc, beaucoup de perte de temps — excusez le mot «perte», je pense que ce n'est pas toujours de la perte — dans des déplacements.

Un professeur, chez nous, ça lui prend un portefeuille de cours beaucoup plus large, parce qu'on ne répète pas le principe de management 10 fois ou 20 fois à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, on donne un cours une fois par session; il y en a d'autres, une fois par année; puis il y en a d'autres, une fois pour une cohorte, un programme. Donc, le professeur doit avoir un portefeuille de cours d'enseignement beaucoup plus vaste, beaucoup plus large que dans une grande université — mais je dirais que toutes les universités sont grandes — dans une université de plus grande taille. Donc, l'enseignement amène un portefeuille différent, se tenir à jour, beaucoup de déplacements.

La recherche. Vous savez, pour performer en recherche — je vous ai donné les chiffres, tout à l'heure, de performance de l'UQAT en recherche — c'est difficile lorsqu'on a peu de programmes de deuxième et de troisième cycles. On réussit à le faire avec des étudiants qui sont inscrits souvent dans d'autres universités québécoises où nous offrons l'encadrement; on a des codirecteurs de thèses. Mais le financement ne vient pas à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue; lorsqu'on est en mines, la subvention va ailleurs. Donc, on réussit à performer en recherche malgré peu de programmes de deuxième et de troisième cycles.

Les tâches administratives. Il y a six membres de la commission des études à l'UQAT comme il y en a six à l'Université du Québec à Montréal. On en prend six sur 75, 72 profs. À l'UQAM, on en prend six, je ne sais pas,

sur 800. Les tâches administratives des professeurs à l'UQAT, c'est beaucoup plus lourd. Il y a trois membres sur le conseil d'administration de la même façon. Donc, les tâches administratives, ça revient souvent pour les professeurs.

Les services à la communauté. Dans notre milieu, les professeurs sont très impliqués. Juste aller faire son marché, son épicerie, on se fait questionner. Les gens se connaissent. Présentement, dans deux de nos communautés, il y a un grand projet qui s'appelle Défi chantier emploi Rouyn-Noranda, il y a un grand projet de zone active de développement à Val d'Or. Mais qui alimente ces grands projets? Ce sont beaucoup de nos professeurs. Encore hier, à la Régie, il y a un de nos professeurs qui nous disait qu'il était sur trois comités de Chantier défi emploi. Et, lorsqu'on se présente aux organismes subventionnaires, ils ne vous demandent pas: Est-ce que vous n'avez pas eu trois réunions cette semaine sur Chantier défi emploi? Performe! Compétitionne!

J'ai beaucoup d'admiration pour nos professeurs qui réussissent à performer, à offrir de la formation de très grande qualité. On peut le voir dans les secteurs où on a des examens uniformes, que ce soit en comptabilité ou dans d'autres secteurs, nos professeurs performant, nos étudiants performant parce qu'ils sont bien encadrés. C'est vrai qu'il y a des petits groupes, mais c'est être missionnaire, travailler en Abitibi-Témiscamingue pour faire le développement de cette Université et en même temps développer des programmes.

Parce qu'on a créé cette Université, les lettres patentes, en 1983, avec une programmation de base que nous avons partagée avec l'Université du Québec à Hull. Mais ça a pris 14 ans — 14 ans — pour faire approuver un programme de bac en sciences sociales. La clientèle a le temps d'aller ailleurs. Il y a même une cohorte qu'on a fait terminer dans une autre université parce qu'on n'a jamais pu avoir l'accréditation. Pour avoir le programme de génie, on a commencé en 1984. Nos premiers étudiants terminent cette année, au mois de juin.

Avez-vous vu la ténacité, les dossiers, la conviction, la persévérance que ça prend à une communauté, à des professeurs? Ce n'est pas évident convaincre un professeur: Reprend le dossier, il va passer la prochaine fois. Ne perd pas confiance. C'est ça, développer une université dans un petit territoire, la plus jeune des universités québécoises, l'avant-dernière au niveau du Canada. Et personne, dans cette compétition — je regardais l'Université du Québec à Rimouski qui vous parlait tout à l'heure — il n'y a personne qui fait de faveur, que ce soit sur les projets de recherche, que ce soit sur les clientèles étudiantes, et c'est correct comme ça, mais ça demande à nos gens de se dépasser continuellement. Continuellement! On ne peut pas résister, chez nous, si on n'a pas la passion, si on ne veut pas se dépasser. C'est de même dans l'administration, c'est de même pour les professeurs, c'est de même pour nos chargés de cours, c'est de même pour l'ensemble de notre personnel. Il faut toujours faire un peu plus.

M. Béchard: Merci. Sur un autre point qui m'intéressait dans vos documents et au niveau de l'encadrement, du cheminement des étudiants au premier cycle, on remarque, selon les données qu'on a, qu'en 1997-1998 la grande majorité des étudiants qui abandonnent sont des étudiants à temps partiel, comparative-ment au niveau des étudiants à temps complet où c'est exactement dans la moyenne. Mais, au niveau des étudiants à temps partiel, qu'est-ce qui est derrière ça et qu'est-ce qui a été fait par la suite pour voir, essayer d'analyser ou contrer cette situation-là au niveau du taux d'abandon des étudiants à temps partiel puis qu'est-ce qui peut l'expliquer? Il y a sûrement quelque chose, là.

M. Arsenault (Jules): Je demanderais à Mme Jean.

M. Béchard: Parfait, merci.

• (16 h 20) •

Mme Jean (Johanne): De façon générale, note clientèle à temps partiel, en tout cas, au départ, les programmes qu'on leur offrait, c'étaient des certificats. O.K.? De façon générale, cette clientèle-là s'inscrivait à l'intérieur des certificats. Cependant, on s'est rendu compte que la clientèle à temps partiel, ce n'est pas le diplôme de certificat qu'elle vient chercher, c'est deux, trois, quatre cours bien spécifiques, dans des secteurs bien particuliers, que ce soit en administration, en sciences comptables. Elle vient à l'Université, vient chercher cette formation-là, puis après cette formation-là, elle est satisfaite, elle retourne chez elle ou revient encore dans un autre programme.

Pour pouvoir, comment je dirais, répondre un peu à ces besoins-là, ce qu'on a fait au cours des deux dernières années, on a créé beaucoup de microprogrammes qui permettent, que ce soit en sciences de l'administration, en gestion ou dans d'autres domaines, vraiment de répondre aux besoins de cette clientèle-là qui vient chercher trois, quatre ou cinq cours dans un domaine bien particulier. C'est généralement le profil de cette clientèle-là à temps partiel.

M. Béchard: Donc, finalement, ce sont les étudiants qui viennent beaucoup plus chercher quelques cours que chercher un diplôme comme tel, et c'est beaucoup plus de la formation continue, du perfectionnement par un cours, deux cours. Est-ce que c'est plus à la demande d'entreprises, est-ce que c'est plus des initiatives personnelles? Êtes-vous allés jusque-là dans l'analyse de ces cas-là?

M. Jean (Johanne): C'est généralement des initiatives personnelles. C'est du perfectionnement. C'est presque toujours des étudiants qui occupent un emploi à temps partiel ou à temps plein et qui viennent étudier le soir, les fins de semaine, de façon générale, pour cette clientèle-là. Dans notre programmation, il y a beaucoup de cours qui sont donnés le soir et les fins de semaine pour les besoins de cette clientèle-là.

M. Béchard: Merci. Je vais laisser mes collègues continuer. Je reviendrai.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député de Montmorency.

M. Simard (Montmorency): Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, M. le recteur, Mme Jean, M. Bergeron, bienvenue parmi nous et merci de la qualité de votre présentation. M. le recteur, étant donné la spécificité propre à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à laquelle vous avez fait largement référence, spécificité qui n'est d'ailleurs pas sans convergence avec ce qu'on a entendu tout à l'heure de la part de l'UQAR, ne pensez-vous pas qu'on pourrait envisager la possibilité d'un financement particulier pour les universités en région? Et, si oui, bien, quel visage ça pourrait prendre?

M. Arsenault (Jules): Moi, je pense qu'il faut qu'il y ait un financement particulier pour les universités en région. Et, dans la proposition, dans notre mémoire qu'on a présenté au ministre de l'Éducation en septembre, on donne une piste. Nous, on pense, lorsqu'on permet l'ouverture d'un programme, il faut donner les ressources pour offrir au moins l'ensemble des activités de ce programme-là. On prend une décision ensemble à partir de prévisions de clientèles et, lorsqu'on décide d'ouvrir un programme en génie électromécanique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, bien, si le programme implique une quarantaine d'activités à offrir par année, quel que soit le nombre d'étudiants, on l'ouvre ou on le ferme. Si on permet de l'ouvrir, bien il faut donner les ressources pour l'ensemble des activités.

Donc, ce qu'on proposait pour les petits établissements, lorsqu'on autorise l'ouverture d'un programme, bien, qu'on alloue les ressources adéquates pour donner le minimum, une fois par année, l'ensemble des cours — parce qu'on ne peut pas faire moins que cela — et le faire avec un ratio de professeurs réguliers et une balance en chargés de cours. Donc, il faut donner les ressources adéquates pour offrir le programme. Lorsqu'on demande à l'Université de le faire seule... Et, vous le savez, je prends le programme de génie, l'accréditation par le Bureau canadien vient seulement à la quatrième année, à la fin, lorsqu'on a formé notre cohorte. Il y a une inspection du Bureau canadien d'accréditation, et là on autorise. Ça prend des gens, des étudiants, des étudiantes qui veulent prendre le risque avec nous de faire une formation de quatre ans et, au bout de quatre ans, on sait si le programme va être reconnu par le Bureau canadien d'accréditation des programmes.

Les premières années sont très difficiles à supporter, donc, pour des petites clientèles. L'Université du Québec à Rimouski nous disait dernièrement: Une fois qu'ils ont eu la reconnaissance, les clientèles ont augmenté de beaucoup. Mais, lorsqu'on doit faire cela et qu'on n'a aucun programme à grande clientèle, bien là ça amène des difficultés. Et, si le gouvernement du Québec n'arrive pas à faire un ajustement, une

péréquation pour supporter les universités en région, il nous reste, nous, à le faire.

Ça veut dire quoi? Ça veut dire s'installer, les régions, à Montréal ou dans les grands centres pour être capables d'offrir des cours à grand volume pour supporter les cours en Abitibi-Témiscamingue à petit volume. Et ça, ça nous amène à développer des programmes qu'on offre à la grandeur du Québec. Ce n'est pas nécessairement sain, parce qu'il y a des coûts. Donc, si on n'est pas capable de faire la péréquation à l'intérieur du ministère entre les universités et qu'on finance tout le monde de la même façon, il nous reste, nous, à venir compétitionner dans les grands centres plus peuplés pour être capables d'offrir des cours à plus petit volume en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. Ce n'est pas ce qui devrait être souhaité.

M. Simard (Montmorency): Et je comprends aussi, M. le recteur, qu'il y a des tâches administratives qui vous incombent comme institution, qui sont les mêmes que des universités plus grosses comme l'UQAM, par exemple. Vous faisiez référence aux six profs de votre corps professoral qui siègent sur le C.A. Donc, c'est beaucoup plus lourd pour vous que bien sûr pour l'UQAM.

M. Arsenault (Jules): Les tâches administratives sont plus lourdes et, je dirais, la pression du milieu. Il y a beaucoup de demandes du milieu pour nos professeurs d'université, pour les accompagner dans des démarches, dans les secteurs où il n'y a pas de professionnel disponible sur le territoire. Et ça, c'est dans tous les secteurs.

M. Simard (Montmorency): Peut-être en terminant, Mme la Présidente, et je laisserai le soin à mes collègues de poursuivre. Vous avez beaucoup parlé de refinancement. Comment voyez-vous ou envisagez-vous ce refinancement? Autrement dit, comment voudriez-vous réaffecter ou allouer les ressources qui vous seraient redonnées? D'abord dans le corps professoral, dans les services aux étudiants? Comment voyez-vous la réaffectation, la ventilation du refinancement?

M. Arsenault (Jules): Présentement, on a mis l'ensemble de nos ressources, parce qu'il faut faire des priorités. Parce que les compressions, il a fallu les faire à certains endroits, et je dirais que toute l'équipe de direction... Nous, on a enlevé, depuis 1990, un palier complet au niveau de l'organisation de l'Université. Donc, on n'a pas de doyen chez nous, on n'a pas de facultés. La Régie, le lundi matin, ce sont les directeurs des départements avec les deux vice-recteurs, nous trois. Donc, la hiérarchie, c'est très, très court. Donc, on a réduit davantage la structure administrative.

Les ressources, on les a mises dans l'embauche du corps professoral et dans le support aux étudiants. Donc, c'est là qu'on met l'ensemble de nos ressources. Je dirais que la partie qui a augmenté, le personnel qui a augmenté

au cours des dernières années, c'est le corps professoral. Sauf les assistants de recherche. Mais eux se financent à partir des projets de recherche, on n'a pas de financement direct de l'État pour la recherche.

M. Simard (Montmorency): Merci.

La Présidente (Mme Bélanger): Ça va? Mme la députée de Rimouski.

Mme Charest: Merci, madame. Bienvenue et merci pour ces informations qui m'apparaissent superimportantes pour que l'on ait bien en tête les distinctions qu'il faut faire quand on parle d'une université comme la vôtre, avec les contraintes que vous avez par rapport à d'autres universités qui sont en partant, je dirais, favorisées par le contexte dans lequel elles oeuvrent. Mais je pense qu'il y a deux mondes dans le monde universitaire. Et je trouve ça dommage que vous ayez à étaler de cette façon vos difficultés — vous qui êtes des gens courageux et persévérants, c'est la démonstration que vous nous avez faite — pour attirer l'attention sur votre situation. Alors, moi, je prends bonne note de tout cela et soyez assurés que, quand nous allons réfléchir, on n'oubliera pas l'Abitibi-Témiscamingue avec sa situation qui est particulière.

Ceci étant dit, je vois dans votre liste de programmes — parce que je ne vous connais pas vraiment bien comme université — tout ce que je vois dans la liste ici, c'est des programmes en éducation, et là vous nous parlez de toutes vos collaborations de terrain dans les ressources naturelles, mines, forêts et agriculture. Mais c'est quoi, vos autres programmes?

M. Arsenault (Jules): Je demanderais à Mme Jean de répondre à cette question.

• (16 h 30)

Mme Charest: Parce que j'essaie de voir, compte tenu que les richesses naturelles, c'est une chose et que... Lorsqu'on parle d'avenir puis qu'on parle de programmes qui pourraient être structurants à la fois pour l'Université et pour l'économie locale et régionale, en lien avec l'économie du savoir, j'aimerais ça connaître vos programmes. Puis là ce que je comprends, c'est que vous n'avez pas de capacité financière pour faire du développement, pour aller chercher d'autres créneaux. Mais c'est quoi qui existe en plus de ces programmes?

Mme Jean (Johanne): En termes de programmation?

Mme Charest: Oui.

Mme Jean (Johanne): Il y a, bien entendu, tout le secteur de la formation des maîtres...

Mme Charest: Oui, c'est ce qu'on a ici.

Mme Jean (Johanne): ...au préscolaire, primaire ainsi qu'au secondaire. Il y a tout le secteur aussi de

l'administration. On offre une formation, le baccalauréat en administration, en sciences comptables, avec les trois portes de sortie: C.G.A., C.M.A., C.A. On offre aussi une formation au niveau des sciences sociales, le baccalauréat en développement régional. On a une formation, bien entendu — M. Arsenault en a parlé tantôt — au niveau des sciences appliquées, le baccalauréat en génie électromécanique.

C'est sûr que, quand on parle de développement des ressources naturelles au niveau des sciences appliquées, on fait référence beaucoup au niveau des activités de recherche. Au niveau du secteur forestier, on travaille en collaboration avec l'UQAM. On a le D.E.S.S. en gestion des ressources forestières, qui est un diplôme de second cycle, qui est donné en collaboration avec l'UQAM. On a une formation de premier cycle au niveau de la psychoéducation. C'est à peu près le tour.

Mme Charest: Votre bassin de programmes.

Mme Jean (Johanne): Il y a, bien entendu, toute une...

Mme Charest: Oui. Et votre clientèle, quand vous dites que vous avez augmenté de beaucoup — 15,6 %, c'est vraiment extraordinaire — votre clientèle, est-ce que c'est une clientèle adulte ou de jeunes adultes, que vous avez surtout à l'intérieur de votre clientèle? Comment se partage votre clientèle? Si je réfère à ce que je connais le mieux, c'est-à-dire à la clientèle de l'UQAR, on a, par tradition, à Rimouski et sur tout le territoire qu'on dessert, une clientèle adulte qui vient chercher une formation à temps partiel de façon très pointue, qui est beaucoup plus dans le cadre d'une formation continue. Alors, j'aimerais ça savoir un petit peu quelle sorte de clientèle vous allez chercher. Et j'ai compris que c'étaient des besoins spécifiques tout à l'heure, parce qu'on vient chercher à l'intérieur de certificats des cours X, Y, Z pour telle et telle raison, mais pas nécessairement pour faire le certificat comme tel. Alors, ça me soulève cette question.

M. Arsenault (Jules): La clientèle de l'UQAT est deux tiers temps partiel, un tiers temps complet, donc en termes de personnes qui étudient à l'Université. En termes d'activités, c'est évident que la grande majorité, à peu près 70 %, vont pour les activités à temps complet. Mais, en termes de personnes qui suivent un cours, donc notre clientèle est à deux tiers à temps partiel. Notre clientèle est à 76 % féminine. Donc, en Abitibi-Témiscamingue, c'est une caractéristique qu'on ne voit pas beaucoup...

Mme Charest: Les femmes ont décidé de se scolariser et d'avoir accès à l'instruction supérieure.

Une voix: Elles sont plus tenaces que les hommes.

M. Arsenault (Jules): Oui, mais je dirais, c'est peut-être dû aussi à nos secteurs d'activité économique.

Mme Charest: Oui, je pense aussi.

M. Arsenault (Jules): Les gens pouvaient faire de très bons salaires dans les mines, les hommes, surtout pendant la période accréditive. Un professeur d'université, et même un recteur, aurait pu être très gêné de son salaire par rapport...

Mme Charest: Par rapport à ce qui se gagne.

M. Arsenault (Jules): ...aux gens dans le secteur...

Mme Charest: Oui, je comprends. Mais ça ne veut pas dire que vous ne le méritez pas, là.

M. Arsenault (Jules): Ha, ha, ha!

Mme Charest: C'est autre chose.

M. Arsenault (Jules): Dans le secteur des mines. Donc, c'est une clientèle féminine; deux tiers temps partiel, un tiers temps complet. Le deuxième cycle et le troisième cycle, parce qu'on commence à avoir... c'est seulement du temps partiel, donc c'est une clientèle, je dirais, à 90 % premier cycle.

Mme Charest: Avez-vous plus de chargés de cours que de profs ou si c'est l'inverse?

M. Arsenault (Jules): En termes de personnes, on a plus de chargés de cours que de profs.

Mme Charest: Parce que ça coûte...

M. Arsenault (Jules): En termes d'activités, c'est à peu près 50-50, activités dispensées.

Mme Charest: O.K. Dites-moi, vous avez quand même réussi des performances extraordinaires en termes de financement, par l'entremise de votre fondation, je suppose, 1 000 000 \$, 3 000 000 \$, et là un objectif de 5 000 000 \$ et quelques.

M. Arsenault (Jules): La première campagne, 1 000 000 \$; la deuxième, 5 400 000 \$; la troisième, 10 000 000 \$.

Mme Charest: 10 000 000 \$. Vous allez chercher ça où?

M. Arsenault (Jules): Est-ce qu'on doit donner nos trucs?

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Charest: Non, mais c'est parce que vous nous avez fait quand même un exposé sur vos partenaires, vos partenaires qui sont de plus en plus des

étrangers en termes de propriétaires d'entreprises importantes.

M. Arsenault (Jules): Oui, de plus en plus.

Mme Charest: Si je pense à la propriété des mines, à la propriété des entreprises forestières, ou autres, c'est ce que j'ai cru comprendre dans ce que vous nous avez dit. Par contre, vous savez, ce n'est pas toutes les universités comme la vôtre qui vont chercher autant d'argent, c'est vraiment extraordinaire, je le pense sincèrement. Expliquez-moi...

M. Arsenault (Jules): Comment on s'y prend.

Mme Charest: Oui, tout ça, vous faites ça comment? Mais aussi, ce que j'essaie de comprendre, c'est le lien — je sais que vous avez un lien extraordinaire avec votre milieu — mais l'intérêt de ceux qui vous donnent autant d'argent, par rapport à ce que vous êtes comme université — puis ceci sans sens péjoratif, là, quand je dis «par rapport à ce que vous êtes comme université». Je voudrais bien comprendre tout ça.

M. Arsenault (Jules): Cette recette, madame, est brevetée, ça sert à nous financer. Ha, ha, ha!

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Arsenault (Jules): Non, c'est une blague.

Mme Charest: Je comprends que ça va vous servir à vous financer.

M. Arsenault (Jules): Je dirais que la source pour avoir du support de la communauté commence par le plan de développement de l'Université.

Mme Charest: O.K. Là, on part. O.K.

M. Arsenault (Jules): Oui. On a fait le plan de développement, on a fait trois tournées sur le territoire pour établir le plan de développement de l'Université, les grands axes, les orientations, et on a même donné un dépliant pour qu'on puisse nous évaluer: Est-ce qu'on réalise le plan que la société, que le milieu nous a confié? En même temps que c'est engageant pour nous, en même temps c'est engageant pour le milieu. Parce que, si le milieu dit: C'est ce qu'on souhaite, ma seule façon de mesurer la pertinence puis l'appui, c'est la profondeur qu'on met la main dans notre poche.

Mme Charest: Alors, c'est toujours ce qu'on met en argent qui fait...

M. Arsenault (Jules): Et c'est la même chose pour le gouvernement.

Mme Charest: Oui, je comprends.

M. Labbé: Vous n'aimeriez pas être sollicité pour le gouvernement?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Arsenault (Jules): Non, c'est la profondeur qu'on met la main dans notre poche qui mesure de façon ultime l'appui, la priorité qu'on veut donner.

Mme Charest: Vous avez raison.

M. Arsenault (Jules): Donc, en faisant un plan de développement très lié, on invite les gens à nous évaluer à chaque année sur le plan de développement, ils le savent, parce qu'on leur dit, lorsqu'on fait le plan: Vous allez être obligés de contribuer pour le réaliser, parce que l'État ne pourra pas, seul, permettre de réaliser cela. Et c'est comme ça qu'on arrive. Si vous regardez, nos chaires de recherche sont des chaires de recherche industrielle. Donc, les 10 entreprises forestières du territoire participent. Présentement, celle qu'on est en train de créer avec Polytechnique, on est en finale, en environnement minier, c'est l'ensemble des entreprises du secteur des mines. Puis ce n'est pas de la philanthropie.

Mme Charest: Non.

M. Arsenault (Jules): Non. Ils en ont besoin, des résultats, parce que, quand une mine se fait refuser son plan au niveau environnemental par le ministère, parce qu'ils n'ont pas les bonnes solutions, et que la seule solution, c'est de mettre de la chaux pendant des siècles à l'affluent... Donc, ils sont très intéressés à nous financer, parce qu'on est très performants. Si vous faites une consultation en environnement minier auprès de la Banque mondiale, un peu partout, vous allez voir que notre nom est sur le haut de la liste.

Mme Charest: Le dessus de la liste.

M. Arsenault (Jules): Donc, la semaine dernière, c'est des Chiliens qui étaient chez nous, dans le secteur des mines, en même temps que les gens de la Bolivie. On est en Afrique, dans le secteur des mines, au niveau environnemental et de formation dans le secteur minier.

Mme Charest: Est-ce que, en dehors des créneaux qui se rapportent aux ressources naturelles, vous avez des créneaux multimédias ou des choses comme ça, ce qui est plus, je vous dirais, de l'ordre de l'économie du savoir? Est-ce que vous avez des liens, ou des projets, ou des choses, des réalisations dans ce secteur-là? Je vous pose la question parce que je me dis: Moi, je suis à Rimouski; si j'étais étudiante, pourquoi j'irais étudier en Abitibi? Sur quels créneaux je pourrais trouver intéressant d'aller chez vous? Je pose la même question quand je pense à l'UQAR, je me dis: Qu'est-ce qui ferait que les gens de l'Abitibi, de l'Outaouais ou de Montréal viendraient étudier à

Rimouski? Moi, je sais pertinemment que l'océanographie est ce genre de programme qui fait que des étudiants vont venir chez nous, le développement régional aussi, chez vous aussi là...

M. Arsenault (Jules): On est en partenariat avec Rimouski.

Mme Charest: ...parce qu'il y a un partenariat avec Rimouski, que je connais. Mais, chez vous, est-ce qu'il y a quelque chose de ce type-là qui fait que, à la grandeur du Québec, oui, on va aller étudier en Abitibi?
● (16 h 40) ●

Mme Jean (Johanne): Bien, nos couleurs locales, on en a fait un peu étalage tantôt, quand on parle du développement des ressources forestières, quand on parle du secteur minier, bien, de plus en plus, au niveau de l'agroalimentaire, c'est...

Mme Charest: Je ne sais pas si c'est dû à mon ignorance, mais je trouve toujours très particulier que les universités en milieu urbain ont des chaires en foresterie alors que la forêt est en Abitibi, en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent, en Mauricie. Enfin, c'était mon commentaire éditorial.

M. Arsenault (Jules): Oui, là-dessus, je vais faire un commentaire, moi aussi, parce que la chaire, c'est une chaire conjointe avec l'UQAM, et je pense que c'est un partenariat gagnant-gagnant. Il y a une très bonne équipe au niveau environnemental de recherche fondamentale à l'UQAM et, nous, on fait la partie appliquée plus au niveau de la foresterie. Donc, je pense que l'UQAT n'aurait pas pu percer ce secteur-là sans...

Mme Charest: Est-ce que c'était dû à l'expertise ou au manque de fonds pour...

M. Arsenault (Jules): Je dirais, les fonds, on est capable de les trouver dans ces domaines-là.

Mme Charest: Oui, je n'en doute pas.

M. Arsenault (Jules): C'est surtout l'expertise.

Mme Charest: O.K. La masse critique de professeurs-chercheurs.

M. Arsenault (Jules): Oui, ça prenait la collaboration de l'UQAM. La même chose présentement, la Chaire en environnement minier, c'est une chaire conjointe avec Polytechnique.

Mme Charest: Est-ce que vous êtes en train de me dire que c'est un peu comme dans le domaine de la santé, il y a des masses critiques de professionnels qui sont plus difficiles à aller chercher en région, autant dans l'éducation que dans la santé? Est-ce que c'est un peu ça, le phénomène? Parce que, peu importe le...

M. Arsenault (Jules): Dans les secteurs, je pense...

Mme Charest: Parce que l'argent, vous l'auriez de toute façon, si on pense dans le domaine forestier, avec les collaborations que vous avez.

M. Arsenault (Jules): Oui, mais, dans le secteur de la forêt, je pense, le chef d'équipe, le leader dans ça, c'est M. Yves Bergeron, qui a gagné beaucoup de prix au niveau canadien, au niveau québécois, au niveau international, et il a choisi de vivre principalement en Abitibi. Donc, est-ce qu'on est capable de déplacer des chercheurs? Je pense que de plus en plus le taux... il n'y a pas un très grand taux de roulement du personnel enseignant en Abitibi-Témiscamingue. On est capable de leur offrir un contexte, un environnement adéquats.

Mme Charest: Et de garder les gens.

M. Arsenault (Jules): La difficulté présentement pour les chercheurs en Abitibi-Témiscamingue, je dirais, c'est un problème d'espace. Vous savez, les espaces sont attribués, les mètres carrés, à partir des clientèles étudiantes, et pas d'espace à partir de la recherche. Dans un secteur où on n'a aucun étudiant puis qu'on a une trentaine de personnes en recherche, il faut qu'ils empiètent sur les espaces prévus par les autres, et ça amène des difficultés majeures.

Mme Charest: C'est une autre chose qu'il faudrait peut-être revoir éventuellement.

M. Arsenault (Jules): Oui.

Mme Charest: Merci beaucoup, et je vous souhaite de tout coeur longue vie mais en meilleure condition. Merci.

M. Arsenault (Jules): Merci.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, Mme la députée de Rimouski. M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

M. Bécharde: Margaret, là-dessus.

La Présidente (Mme Bélanger): Oui? Mme la députée de Jean-Talon.

Mme Dellsle: Merci, Mme la Présidente. M. le recteur, madame, monsieur, je dois vous dire que vous êtes un très bon ambassadeur de votre Université et que votre cri d'alarme en est un, je pense, qui nous va droit au coeur à tout le monde. On ne peut pas rester insensible devant le constat que vous faites très, je vais dire, sereinement. C'est peut-être une contradiction avec ce que vous avez dit.

Par contre, vous nous avez quand même bien décrit la situation de votre Université, vous nous avez également bien décrit le contexte dans lequel vous avez à travailler. Sans vouloir reprendre les commentaires et les questions qui vous ont été posées par mes collègues, moi, je suis un petit peu, pas perturbée, mais je me questionne finalement sur la clientèle qui est la vôtre, en fait vous nous avez fait savoir que 76 % de la clientèle était une clientèle féminine.

Ma collègue de Rimouski vous a fait énoncer l'ensemble des programmes qui font partie de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Je me demandais... Puis là je ne cherche pas nécessairement de solutions, il y a des gens qui sont pas mal mieux placés que moi pour les trouver, vous avez quand même certaines spécialités et certaines spécificités que, nous, on n'a pas ici. Alors, je n'ai pas de dessin à vous faire; quand on parle de la foresterie, moi, je ne vis pas avec ce contexte-là, je suis une députée de la région de Québec.

Par contre, il existe toute la question de l'enseignement à distance, et je me demandais si c'est quelque chose que vous aviez regardé pour une partie de votre clientèle. Je ne sais pas, ça n'a peut-être pas de bon sens ce que je vous propose là ou ce que je dis là, mais il me semble que, quand on regarde les nouvelles technologies, les facilités qu'on a aujourd'hui à pouvoir travailler à partir de chez soi... Je comprends que ça ne remplacera jamais un professeur ou l'enseignement didactique, l'enseignement en classe. Est-ce qu'il n'y a pas une réflexion, que vous avez sans doute faite — je ne sais pas — là-dessus pour une certaine partie des programmes, une certaine catégorie des programmes qui sont quand même offerts aussi ailleurs, et qui vous permettrait peut-être, sans vouloir rapetisser votre Université, ou vouloir faire changer sa mission, ou quoi que ce soit, mais peut-être se diriger vers ce créneau-là, qui en est quand même un qui est quand même intéressant? Je sais que l'Université du Québec rejoint annuellement, je pense que c'est près de 20 000 étudiants. En tout cas, si ce n'est pas 20 000, ce n'est pas loin de ça. Je ne sais pas. Je vous pose la question puis je vais vous écouter avec beaucoup d'intérêt.

M. Arsenault (Jules): Je vais laisser Mme Jean répondre à cette question, mais je vais vous dire d'entrée de jeu que, dans les années soixante-dix, lorsque nous étions avec l'Université du Québec à Hull, qui est aujourd'hui, qui était dans ce temps-là la Direction des études universitaires du Nord-Ouest québécois, on a été les premiers à faire de l'enseignement en utilisant le satellite. Donc, il y a longtemps qu'on... Mais je laisserais Mme Jean...

La Présidente (Mme Bélanger): Mme Jean.

Mme Jean (Johanne): Quand M. Arsenault, au début, a présenté l'ensemble du territoire qu'on couvre, juste pour vous donner quelques chiffres, à Rouyn-Noranda précisément, on a 70 % des activités qui sont

dispensées, puis il y a 30 % de nos activités d'enseignement qu'on dispense sur l'ensemble du territoire.

Au travers des années, pour pouvoir réussir à maintenir — puis maintenir, c'est un seuil — surtout développer l'offre de formation sur l'ensemble du territoire, il a fallu, bien entendu, user, utiliser, développer des moyens techniques d'enseignement pour nous permettre de rejoindre cette clientèle-là autrement qu'en présenciel, avoir un prof présent avec un certain nombre d'étudiants, parce que là on était incapable... le nombre d'étudiants touchés ne nous permettait pas d'offrir ces cours-là en présenciel. Donc, on a, au cours des dernières années, développé, médiatisé des cours.

C'est donc dire que ce qu'on fait actuellement... À aller jusqu'à maintenant, on a touché 400 étudiants, par tête de pipe, à l'aide de ces cours-là sur l'ensemble du territoire. On filme les cours dispensés par les professeurs tout simplement. Les cours sont filmés sur vidéocassettes. Il y a du matériel qui est préparé, un matériel didactique qui est préparé. L'étudiant, s'il le désire, emprunte les vidéocassettes du cours, le matériel didactique correspondant. Il a accès à un professeur, le professeur qui est sur place, à Rouyn-Noranda, est accessible à tout moment pour l'étudiant qui suit le cours. Donc, l'étudiant peut choisir soit de le faire seul ou encore, très souvent, ce que l'étudiant choisit de faire et ce qu'on permet d'organiser, c'est qu'on organise des petits groupes de quatre, cinq, six étudiants, puis ils vont suivre le cours médiatisé sur vidéocassettes.

Actuellement aussi, dernièrement, au cours de la dernière année, ce qu'on a développé, ce qu'on est en train d'installer, c'est un réseau de salles de vidéoconférences pour nous permettre de couvrir l'ensemble du territoire, encore une fois avec l'objectif de rendre accessible la formation à l'ensemble du territoire, ce qui nous permet de dispenser de la formation à des groupes plus petits, donc de pouvoir jumeler une clientèle à La Sarre avec une clientèle à Amos, ce qui fait en sorte qu'on a un groupe suffisant qui nous permet d'offrir des cours, mais d'offrir aussi des programmes au complet, des programmes de certificat ou des microprogrammes au complet.

Donc, c'est depuis, je dirais... Au niveau des cours médiatisés qu'on filme sur cassettes, ça fait trois ans actuellement. On a des programmes qui sont... Si on prend le certificat en sciences comptables, sur 10 cours, il y a 80 % des cours qui sont entièrement disponibles sur cassettes. Donc, l'étudiant peut le suivre n'importe où sur le territoire. Même chose pour le certificat en administration, puis cette expérience-là, on est en train de la reprendre parce qu'on la fait vraiment avec succès. Les étudiants sont satisfaits aussi de l'enseignement qu'ils reçoivent par le biais de cette technologie-là.

• (16 h 50) •

Puis il y a aussi beaucoup d'étudiants qui, à l'intérieur des programmes, vont suivre les cours auprès de la Télé-université. Ça aussi, on encourage les étudiants, lorsque ça s'inscrit à l'intérieur de leur curriculum, à suivre les cours au niveau de la Télé-université.

M. Arsenault (Jules): Toutes proportions gardées, on est la constituante qui envoie le plus d'étudiants à la Télé-université. Sur l'enseignement à distance, je vous parlais du satellite STT dans les années soixante-dix, on a développé ensuite l'utilisation de tableaux électroniques qui nous permet de desservir cinq villes en même temps. Chaque ville peut être émettrice-réceptrice. Les étudiants voient tout ce qui se passe au tableau. On peut écrire... dans les cinq municipalités. On a ajouté à cela ensuite la vidéoconférence et des cours sur cassettes.

On pense, et je ne dis pas toute la formation, mais la formation d'appoint pourrait être... Notre rêve, c'est de le distribuer un peu comme, je dirais, le cinéma il y a quelques... Avant ça — ça s'est corrigé aujourd'hui — pour voir un film, il fallait aller à un cinéma puis c'est tel film qui passait à 19 heures, ou on s'en passait. Mais, aujourd'hui, le film est accessible, avec les clubs vidéo, à peu près partout. On peut regarder cela. Donc, dans la formation, je dirais, pas de la formation initiale, mais de la formation complémentaire continue, je pense qu'on peut arriver, pas pour tous les secteurs, à une distribution pratiquement aussi large avec des taux d'encadrement adéquats.

La Présidente (Mme Bélanger): Ça va? Alors, M. le député de Montmorency, une petite question.

M. Simard (Montmorency): Combien de temps reste-t-il?

La Présidente (Mme Bélanger): Une petite question.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Simard (Montmorency): Avez-vous une idée du temps?

La Présidente (Mme Bélanger): Trois minutes.

M. Simard (Montmorency): Oui, parce que vos réponses soulèvent plusieurs autres questions. Mais est-ce que je vous ai bien entendu tout à l'heure? Vous avez bien évoqué tout haut la possibilité que votre Université dispense des cours à l'extérieur de son bassin géographique naturel, c'est-à-dire éventuellement à Montréal? Vous avez bien évoqué ça tout à l'heure?

Une voix: Oui.

M. Simard (Montmorency): Oui. Avez-vous discuté de ça au bureau des gouverneurs, de l'UQ?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Simard (Montmorency): Parce que je dois vous avouer que... Bon, sur le coup, je voulais laisser la parole à ma collègue de Rimouski, mais ça m'a interpellé.

M. Arsenault (Jules): Il y a certains cours où, je pense, on a développé une expertise qu'on appelle l'API, l'actualisation du potentiel intellectuel, qu'on a offert à la grandeur du Québec. On a eu des cours à Gaspé, à Matane, sur la Côte-Nord, sauf sur l'île de Montréal.

M. Simard (Montmorency): Ah!

M. Arsenault (Jules): Sauf sur l'île de Montréal, où — excusez l'expression — mais c'est un marché qu'on n'a pas encore percé. On a une équipe très performante. Tout ce qui concerne la douleur... chez nous, il y a une équipe de recherche d'ailleurs qui a été financée, des équipements importants, une résonance magnétique qui va permettre à cette équipe de chercheurs là d'offrir des services en région, mais aussi de poursuivre leur recherche sur la douleur, qui offre de la formation pour les inhalothérapeutes pratiquement à la grandeur du Québec, mais c'est de l'enseignement individualisé à distance.

M. Simard (Montmorency): Mais, M. le recteur, lorsque vous allez à Gaspé, le faites-vous avec, comment dire, l'assentiment, entre guillemets, de l'UQAR? Quelle est la complémentarité ou la complicité qui s'exerce?

M. Arsenault (Jules): C'est un programme qui a été développé. On est les seuls à avoir l'expertise dans ce secteur-là.

Une voix: Ce n'est plus une question de territoire, c'est une question d'expertise.

Une voix: Ils rendent service.

M. Arsenault (Jules): Non, ça ne se fait pas. Les gens savent qu'on est sur l'ensemble du territoire québécois avec cette formation en actualisation du potentiel intellectuel.

Mme Jean (Johanne): Les formateurs sont formés sur place. Les gens forment... les formateurs...

M. Arsenault (Jules): On a un réseau de formateurs à la grandeur du Québec.

Mme Jean (Johanne): C'est ça.

M. Simard (Montmorency): Bien, je vous remercie. On pourra avoir l'occasion d'en rediscuter. C'est très intéressant.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, une petite question, M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

M. Bécharde: Merci, Mme la Présidente. Juste quelques instants. Dans votre plan de développement 1997-2002, vous parliez de la voie de la coopération internationale. Moi, la question qui me vient à l'esprit quand on parle de coopération internationale, et, à un moment

donné, il faut suivre le train aussi... et ce que je me demande, c'est, au niveau de vos moyens financiers, jusqu'à quel point vous êtes capables de vraiment travailler en coopération internationale. Et est-ce que tout ça est remis en question par la situation financière de l'Université?

M. Arsenault (Jules): Sur la coopération internationale, je pense même que c'est dans le plan de développement, si vous poursuivez. Il faut que ça s'autofinance. Donc, les secteurs où on est à l'international, c'est surtout dans le secteur minier, puis surtout au niveau de l'environnement minier, donc, où on a une expertise et où on peut négocier. Et l'autre volet, c'est en maîtrise en gestion de projets qu'on offre au niveau du réseau. On est au Burkina-Faso et une partie avec l'UQAM à Dakar pour le M.B.A.

M. Bécharde: O.K. Merci.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. Arsenault, Mme Jean et M. Bergeron, de votre participation. Alors, nous allons suspendre quelques instants.

(Suspension de la séance à 16 h 56)

(Reprise à 16 h 58)

La Présidente (Mme Bélanger): Je demanderais aux dirigeants de l'Université Bishop's de bien vouloir prendre place. Alors, si vous voulez bien prendre place, s'il vous plaît. Nous reprenons nos travaux.

Des voix: ...

La Présidente (Mme Bélanger): À l'ordre, s'il vous plaît! Les hommes, là, à l'ordre, s'il vous plaît!

Des voix: Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, Mme Hodder, si vous voulez bien présenter la personne qui vous accompagne. M. le secrétaire me dit que vous allez faire une présentation orale ad lib, sans texte.

Mme Hodder (Janyne M.): Oui, oui.

La Présidente (Mme Bélanger): C'est bien.

Université Bishop's

Mme Hodder (Janyne M.): Oui. Bonjour. Ça me fait plaisir d'être ici. Je suis Janyne Hodder, de l'Université Bishop's, et je vous présente mon collègue, Jean-Luc Grégoire, qui est vice-principal aux finances et à l'administration, chez nous. Alors, si vous voulez bien, nous avons suivi un peu la demande qui nous était faite de vous parler selon certains thèmes prévus, et on va faire

rapidement un tour d'horizon pour permettre, par la suite, un échange. Et je n'ai que des petites notes ici.

La Présidente (Mme Bélanger): Vous avez 20 minutes.

• (17 heures) •

Mme Hodder (Janyne M.): Parfait. C'est beau. Alors, on va commencer en vous parlant de l'enseignement. Je pense que maintenant la plupart des gens connaissent l'Université Bishop's peut-être un peu mieux qu'il y a quelques années. Vous savez, nous avons défini il y a maintenant longtemps notre spécialité ou notre mission autour de l'enseignement au premier cycle. C'est un modèle qui est peu connu au Québec mais qui existe quand même ailleurs au Canada. On pense à Mount Allison, St. F.X., Acadia, l'idée d'avoir une université qui se voue essentiellement à la formation «liberal arts», la formation de premier cycle. Bon. Ayant choisi la formation de premier cycle, vous pouvez vous imaginer que l'enseignement, c'est important chez nous. Les étudiants qui font le choix de venir chez nous le font en grande partie parce que nous sommes réputés offrir un enseignement de très haute qualité et un haut niveau d'encadrement pédagogique: petits groupes, contacts étroits avec les professeurs. Alors, je vais vous donner quelques chiffres.

Nous avons, en équivalents temps complet, 2 200 étudiants — vous l'avez certainement vu dans les documents. En équivalents temps complet, pour les profs réguliers, nous sommes à 95, et 35 chargés de cours, toujours en équivalents temps complet. Alors, pour nous, ça se traduit par un ratio de 17-1; le groupe le plus grand chez nous est de 92, le plus petit de 5, et la taille moyenne des groupes, 26. La charge d'enseignement est particulièrement lourde à l'Université Bishop's, si on compare ailleurs, c'est six cours par année, donc 18 crédits, ce qui est nettement au-delà de la moyenne, et la charge d'enseignement est aussi construite du nombre de cours à offrir.

Vous vous imaginez qu'à une université où nous avons de très petits départements et où nous devons quand même offrir un programme complet, les profs doivent préparer un grand nombre de cours. Par exemple, sur un cycle de trois ans, en lettres et sciences humaines, on pourrait avoir 10 à 14 cours à offrir. Ce n'est pas la norme quand on pense à une grande université où un prof peut offrir, bon an, mal an, les mêmes deux ou trois cours. Alors, il faut que les profs se préparent à enseigner un grand nombre de cours. Je vous donnais l'exemple de 10 à 14 en lettres et en sciences humaines; en sciences sociales, sur un cycle de deux ans, ça serait à peu près de huit à 10, peut-être entre sept et 10 en administration. Alors, c'est quand même une charge assez lourde. Les départements sont petits, variant de deux à sept profs, et ils doivent assurer que les étudiants aient accès à tous les cours requis. Par exemple, en littérature anglaise, avec cinq profs, nous avons offert 59 cours sur un cycle de trois ans. C'est quand même beaucoup.

Il est aussi difficile pour nous de recruter des chargés de cours pour deux raisons. La première, c'est que

notre mission se définit autour de l'encadrement pédagogique de premier cycle, et nos étudiants s'attendent à avoir un contact avec des profs réguliers qui ont des heures de bureau, qui sont disponibles à la semaine longue. C'est plus difficile avec un modèle où on utiliserait surtout des chargés de cours. Et, dans notre cas, puisqu'on est situé dans la région de Sherbrooke, ce serait en général des gens qui viennent de Montréal, veulent donner un cours de trois heures et retourner chez eux. Ce n'est pas un modèle très populaire pour nos étudiants. Chez nous, les profs réguliers assument 76 % de la charge d'enseignement et les chargés de cours, 24 %. Et on s'imagine mal aller à des chiffres autres que ceux-là. On n'aurait pas notre raison d'être. On se définit de façon particulière, il faut quand même respecter notre mission.

Nous avons maintenant beaucoup de défis en ce qui concerne la qualité de l'enseignement. Et je vais devoir vous dire — vous en avez parlé quelque peu dans les documents que vous avez envoyés — qu'attirer et retenir de nouveaux professeurs en nombre suffisant, c'est notre premier défi. Il nous en faudrait une trentaine, nous en avons perdu, de 108 à 87 en quatre ans. Il nous en faudrait dans les disciplines suivantes: en bio, en biochimie, en sciences informatiques, en finances, comptabilité, relations internationales, géographie, environnement, langues. Il nous faudrait aussi des profs capables d'assurer certains jumelages, parce que, pour nous, la voie de développement va aussi se situer autour de ce que nous appelons des «joint appointments», c'est-à-dire un prof dans un programme conjoint: histoire—beaux-arts, histoire-science politique, lettres-théâtre. On pourrait penser aussi philosophie—études classiques, études religieuses. Donc, des profs qui pourraient assurer une charge d'enseignement dans des programmes conjoints.

Nous avons perdu des professeurs depuis quelques années; nous en avons perdu neuf — donc 10 % de professeurs qui étaient en début ou au milieu de leur carrière — au profit d'autres établissements. Je dirais quatre en Alberta — donc je ne parle plus à mes collègues albertains — mais j'en ai perdu quelques-uns aussi dans d'autres établissements, question salaire, mais question aussi encadrement, ressources institutionnelles, la recherche, la bibliothèque, qu'est-ce qu'on peut leur offrir. Ça a été pour nous des pertes difficiles, c'étaient de très bons profs, et on s'inquiète. Nous sommes très, très préoccupés par notre capacité à recruter et à retenir de bons profs, et j'y reviendrai tout à l'heure parce qu'on a certaines voies de développement, en particulier en explorant la collaboration avec l'Université de Sherbrooke, dont j'aimerais vous entretenir.

Vous comprendrez que la force d'une université, même une petite université comme la nôtre, c'est la qualité des profs qui y travaillent et des étudiants qui viennent y étudier. Et, pour nous, c'est très important d'être capables de recruter et de retenir. Tout passe par là, c'est le sine qua non de la qualité des universités, et on est très inquiet.

Second défi: c'est la capacité d'encadrer l'arrivée de nouveaux profs. La charge, chez nous, est relativement lourde et de plus en plus on souhaite que nos professeurs

s'engagent aussi beaucoup dans la recherche — ça a été fait par le passé, on souhaite une amélioration à cet égard — et on veut aussi que ces profs-là soient capables d'assurer une qualité d'enseignement. On en a beaucoup, comme d'autres universités, de profs qui quittent, qui prennent leur retraite, alors des gens expérimentés dont la qualité de l'enseignement ne fait aucun doute. Comment maintenant aider ces jeunes profs qui nous arrivent avec des doctorats tout à fait frais, avec peu d'expérience d'enseignement, pour les aider à assurer une qualité de talent pédagogique, pour aussi être non seulement bons chercheurs, mais assurer la qualité d'enseignement exigée par nos étudiants? Nous pensons qu'il est important de mettre en place sous peu des mesures particulières pour aider à l'initiation et à l'encadrement de nouveaux profs.

Nous croyons — le troisième défi en ce qui concerne l'enseignement — qu'il faut absolument assurer une meilleure présence et utilisation des nouvelles technologies de l'information. C'est déjà commencé. Nous avons créé ce que nous appelons maintenant des «smart classrooms», c'est-à-dire des salles de cours complètement rénovées, utilisant les nouvelles technologies. Nous avons une infrastructure partout à l'Université, y compris dans les résidences. C'est branché partout. En grande partie, nous avons financé ces rénovations par la récente campagne de levée de fonds que nous venons de terminer, mais nous assumons des coûts de près de 700 000 \$ par année, bon an, mal an. C'est 5 % de notre budget d'opération pour simplement maintenir à jour la qualité des équipements informatiques, et il en faudrait plus.

Cela exige aussi du personnel de soutien pour aider à l'intégration des nouvelles technologies, et je dois vous dire que les années récentes ont été difficiles. Je comprends que je viens peut-être en fin de parcours, donc vous avez entendu le discours de nombreux de mes collègues, j'imagine. Mais, pendant près de trois ans, on a gardé vacant le poste de directeur des ressources informatiques. Ce n'est pas génial, mais on ramassait l'argent partout où on en trouvait. Alors, on a des problèmes énormes à assurer un soutien adéquat dans des domaines qui sont pour nous importants.

Le quatrième défi, c'est d'assurer la présence d'équipements et de personnels nécessaires, en particulier à la bibliothèque, dans les laboratoires, au bureau du registraire et dans les départements académiques, offrir aussi des programmes de soutien à la recherche de stages pour nos étudiants, parce que ça fait partie, à notre avis, de la formation de premier cycle. Vous connaissez très bien les programmes disponibles aux étudiants des deuxième et troisième cycles d'aide à la recherche, mais nous croyons qu'une grande partie de l'expérience qu'on peut offrir, nous, aux étudiants de premier cycle, c'est leur participation à la recherche de leurs professeurs et leur participation à des activités de stage à l'intérieur de l'Université. C'est pour nous un défi. Ça demande un financement; nous n'en avons pas.

Et ça m'amène immédiatement à vous parler de financement, du budget. Je voudrais vous faire part des modifications dans notre structure budgétaire depuis cinq

ans. Si on regarde le budget total de l'Université — j'inclus aussi les services auxiliaires — en 1995, le gouvernement assurait un financement de 56 %; en 1999, c'est tombé à 40 %. Les droits de scolarité: il y a eu une augmentation de 19 % à 28 %. Chez nous, vous le savez, nous recevons bon nombre d'étudiants qui viennent soit d'autres pays ou d'autres provinces. Les entreprises auxiliaires assuraient 24 % de notre financement; c'est monté à 26 %. Le financement privé est passé de 1 % à 6 %. Pour nous, ça représente, on pense, un beau succès.

Si on regarde strictement dans le budget d'opération maintenant, le gouvernement finançait 76 % de notre budget d'opération; il n'en finance plus que 55 %. Le financement privé est passé de 2 % à 10 %, et là encore ça a été nos efforts à nous de levées de fonds pour des bourses d'études pour aider la recherche à l'interne, donc une transformation fondamentale de notre structure de financement. Notre budget d'opération était de 18 000 000 \$ en 1995; il est maintenant de 16 000 000 \$. Et la subvention était de 13 700 000 \$; elle n'est maintenant que de 9 300 000 \$.

Les congés de cotisation. Nous avons, comme d'autres universités, eu des congés de cotisation. Nous avons épargné 185 000 \$. Vous nous parlez d'un plan d'équilibre budgétaire; je dois vous dire que, depuis cinq ans, nous étions toujours en situation d'équilibre budgétaire. Nous avons payé 3 000 000 \$ en primes de départ et nous avons réduit notre déficit. En juin 1995, nous avions un déficit accumulé de 1 300 000 \$; en juin 1999, il n'était plus que de 960 000 \$, et cela en dépit de primes de départ de près de 3 000 000 \$. C'est une performance assez exceptionnelle. Nous avions un plan d'équilibre budgétaire pour continuer de réduire notre déficit accumulé, mais je vous dis: Cela ne tient plus. J'annonce que nous aurons un déficit d'opération cette année de près de 500 000 \$ et nous en aurons un l'an prochain de 1 000 000 \$.

● (17 h 10) ●

Nous avons la conviction d'avoir assuré une gestion saine, responsable, efficace, efficiente, mais nous ne pouvons aller plus loin. Nous étions conscients d'avoir un devoir envers la population du Québec qui a fait des sacrifices ces dernières années, d'avoir un devoir envers le gouvernement qui nous appuie et qui a dû demander des efforts à tous et à chacun, mais nous avons aussi un devoir envers notre mission, envers la protection de la qualité de l'activité universitaire. Nous ne sommes plus capables d'assurer la qualité des services. Et c'est pourquoi d'ailleurs, à ma grande déception, nous annonçons des déficits pour l'an prochain.

Maintenant, nous attendons que le ministre se prononce sur le réinvestissement qui a été tant promis et nous espérons beaucoup que ces annonces n'iront pas dans le sens de nous pénaliser d'avoir géré de façon très sévère. Je ne voudrais pas regretter d'avoir tant fait et fait faire des sacrifices par d'autres pour finalement en arriver à penser qu'il aurait fallu en faire moins. Déjà, la communauté universitaire nous reproche d'être allés trop loin dans la réduction des dépenses et d'avoir fragilisé

autre mesure notre institution. J'espère que la communauté n'aura pas raison et que nous allons voir effectivement un réinvestissement qui nous permettrait maintenant de défrayer ce que nous avons fragilisé pour assurer la gestion responsable. J'imagine que nous aurons l'occasion d'en parler un peu plus tout à l'heure, je vais passer maintenant à la recherche.

Parmi nos objectifs stratégiques, nous pensons qu'il est important de renforcer l'activité de recherche chez nous. Déjà, il s'en fait. Ça se voit moins chez nous parce que c'est souvent dans les sciences humaines ou dans les sciences sociales et non pas avec des gros budgets des conseils subventionnaires. Il y a des profs qui écrivent des livres et qui publient des articles, ça paraît moins que lorsqu'on fait le total simplement des budgets, du financement, de la recherche financée.

Par ailleurs, nous avons aussi — je vous le disais tout à l'heure — une occasion de renouveler le corps professoral, de recruter de nouveaux profs. Et il est clair que la voie d'avenir exige aussi une haute performance à la recherche chez nous. Pour nous, c'est très important, ça fait partie de nos objectifs stratégiques. Nous venons de nommer un responsable de la recherche qui a comme objectif, comme mission d'assurer un meilleur soutien institutionnel à la recherche. Et je pense que ça va nous poser de plus en plus de défis. C'est un objectif pour la carrière des jeunes académiciens, mais c'est aussi une affaire d'équipe. Et vous comprendrez que, dans une petite université comme la nôtre, c'est difficile d'avoir de grandes équipes de recherche.

Dans les gestes qui ont été posés dans les conseils subventionnaires, tant au fédéral que dans ce qui s'en vient dans la politique de la recherche de M. Rochon, nous voyons quand même l'idée qu'il faut avoir un volume. La voie d'avenir pour nous, c'est essentiellement la collaboration avec l'Université de Sherbrooke. Et il me fait plaisir de vous dire que nous avons reçu une collaboration plutôt exceptionnelle de nos collègues, tant le recteur, M. Reid, que le vice-recteur à la recherche, M. Nicolas.

Nous sommes, à l'heure actuelle, en train de discuter de mettre en commun nos bureaux de la recherche et tenter de trouver des façons de rapprocher des profs des deux institutions, de faciliter par exemple l'enseignement par leurs étudiants de deuxième et troisième cycles de cours chez nous, la surveillance des thèses de doctorat et de maîtrise par les profs de chez nous chez eux, de voir comment nous pouvons, au niveau de la recherche, essentiellement réunir nos forces pour améliorer la taille des équipes de recherche avec les deux groupes de professeurs. Alors, j'espère, l'an prochain, avoir beaucoup plus à vous dire à cet égard. Mais je dois vous dire qu'on est très, très enthousiastes à l'heure actuelle par les gestes que nous avons posés et par la collaboration déjà entamée avec l'Université de Sherbrooke.

Vous parler de programmes universitaires. Chez nous comme ailleurs, c'est le sénat académique qui assure la planification académique et les activités d'évaluation. Il est clair qu'en grande partie nous suivons les recommandations de la commission universitaire des programmes — ça

a été le cas dans le programme de musique — mais la rationalisation chez nous se fait essentiellement à l'interne, c'est-à-dire qu'on tente de voir comment utiliser nos ressources autrement. Est-il possible qu'un cours d'histoire donné dans un programme d'histoire serve aussi dans un programme de science politique? On a regardé ce que nous appelons «the academic calendar», la liste des cours, partout, pour voir si on avait des dédoublements, si on pouvait avoir des collaborations entre des départements pour assurer qu'un cours qui était bon dans un programme, il le soit aussi dans un autre programme. Alors, c'est ce qui a fonctionné chez nous, et je vous dirai essentiellement: C'est ce qui explique pourquoi nous avons pu, à certains égards, absorber les réductions qui nous ont été faites.

Alors, la rationalisation, c'est moins une affaire de programmes. Je vous dirais que, nous, on a une mission qui veut une formation large. On ne veut pas de programmes hyperspécialisés chez nous, on veut un programme plutôt large. Et on ne veut certainement pas arrêter d'enseigner la philo, ou l'histoire, ou les lettres, ou les sciences politiques, et on veut faire une utilisation plus rationnelle de nos ressources, et c'est ce que nous avons fait. Nos programmes évoluent en fonction aussi des évaluations qui sont faites par des évaluateurs externes. Vous connaissez certainement le fonctionnement de ces comités qui viennent d'autres universités pour regarder comment ça se passe chez nous et nous faire des recommandations. C'est ce qu'on suit.

Vous parlez d'étudiants étrangers. Il nous fait plaisir de dire que nous avons une augmentation dans les clientèles d'étudiants étrangers, tant dans les programmes d'échanges que dans les étudiants qui sont dans les inscriptions régulières de l'Université. De 88 en 1995, nous sommes passés à 208 en 1999-2000. C'est beaucoup. On est près de 11 % d'étudiants étrangers, soit en programmes d'échanges ou en inscriptions complètes. On souhaiterait d'ailleurs une augmentation, on aimerait bien être entre 12 % et 15 %, on pense que c'est bon pour l'Université, c'est bon pour la qualité de l'enseignement, c'est bon pour nos étudiants.

En ce qui concerne le recrutement des étudiants étrangers — je ne parle pas des programmes d'échanges — on regarde surtout vers les Amériques. On avait déjà un programme dans le cadre de l'ALENA, des étudiants qui faisaient des échanges doubles chez nous, à San Diego et au Mexique, et des étudiants du Mexique, San Diego et chez nous. On pense qu'on veut continuer à recruter surtout aux États-Unis et dans les Amériques.

Alors retournons au gouvernement, vous le savez certainement, plus que notre coût moyen dans le cas des étudiants étrangers. Notre coût moyen est de 7 500 \$, les étudiants étrangers paient 8 800 \$. C'est de l'argent dans les coffres du gouvernement, on aimerait bien en ravoir un peu. Le recrutement, c'est coûteux, il nous faut de l'aide. Je dois vous dire que c'est déjà commencé. On a l'impression qu'il y a un nouveau souffle, un nouveau vent, tant au ministère que dans la région chez nous où les gens pensent que c'est intéressant d'avoir des étudiants

étrangers. On a donc de l'aide du ministère et de l'aide de la région. La Société de développement économique de la région de Sherbrooke est très intéressée aussi parce que parfois ils souhaitent recruter des étudiants américains, ils les recrutent, les forment, et, comme ils veulent faire beaucoup d'exportations aux États-Unis, ça fait des employés. Alors, on a toute une dynamique à l'intérieur de ce recrutement d'étudiants étrangers, mais on pense aussi qu'il faudrait continuer.

Alors, j'ai parlé vite, j'ai pris près de mes 20 minutes. On peut ouvrir à vos questions. Je voudrais simplement, en guise de conclusion, vous dire que nous avons la conviction d'avoir démontré une gestion responsable, efficiente, et je vous assure que nous allons continuer. Nous appuyons le ministre dans les orientations prévues par la récente politique des universités, nous sommes prêts à rendre compte de ce que nous faisons en tout temps. Nous croyons avoir l'obligation de rendre compte aux gens; après tout, c'est leurs taxes qui nous financent. Mais il y a urgence de réinvestir. Pour nous, c'est près de 5 000 000 \$. Alors, nous comptons bien sûr sur le ministre, nous comptons sur le gouvernement et certainement sur les parlementaires que vous êtes pour venir nous aider dans les prochaines années. Merci bien.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, Mme Hodder. M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

M. Bécharde: Merci, Mme la Présidente. Mme Hodder, M. Grégoire, merci de votre présence et bienvenue. Et, même si vous parliez vite, il y a plusieurs messages qui sont très clairs. Et un de ces premiers messages là est d'abord au niveau du financement. Si j'entends bien ce que vous nous dites, vous ne seriez pas très, très favorables à ce que le financement au niveau universitaire se fasse un peu comme l'an passé, c'est-à-dire par un investissement, je dirais, quasi unique dans l'absorption ou le paiement de la dette des universités, ce qui pour vous serait pénalisant.

Et justement là-dessus, si on regarde les investissements de l'année passée, qu'est-ce que ça a donné à Bishop's, le 170 000 000 \$ qui a été mis dans les universités?

Mme Hodder (Janyne M.): Ça nous a aidés. Je dois dire que l'an dernier, la logique finale a été la suivante, un peu en prorata des primes de départ. Alors, comme on en avait pour 3 000 000 \$, nous, de primes de départ, à notre avis, on a reçu notre quote-part de ce qui a été donné aux universités. Alors, l'opération de l'an dernier, on est satisfaits. La somme totale, M. Grégoire peut vous la donner.

• (17 h 20) •

M. Grégoire (Jean-Luc): 1 700 000 \$, 1 % de la somme.

Mme Hodder (Janyne M.): Et qui représente une somme d'à peu près de 1 % du budget des universités. Ça nous semblait raisonnable. La crainte, bien... Vous savez, il faut tellement faire attention. Je sais qu'il y a des

situations très difficiles partout au Québec et je suis très solidaire des autres universités aussi, mais je pense que chaque université a fait des choix, a tenté de faire le mieux possible. C'était peut-être plus facile, mais on a fait des choix douloureux: de ne pas donner d'augmentation, d'avoir des réductions de salaire, de vider des postes. Il faut penser que, si on les porte, ces choix-là, il faut qu'ils soient aussi récompensés.

On ne peut pas simplement dire, parce qu'il y avait un plancher d'emploi quelque part, ils en ont plus que chez nous. On n'en avait pas parce qu'on a négocié pour ne pas en avoir et parce qu'on a porté à bout de bras avec les gens — je parle de gens qui avaient des salaires de 22 000 \$ — on a fait voter une réduction de salaire pour le personnel de soutien non syndiqué. Écoutez, ils l'ont votée. Alors, moi, vous comprenez, ils me regarderont de travers si on vient rembourser d'autres situations où il y avait comme des planchers d'emplois... Alors, c'est toute cette question-là: Est-ce que la gestion institutionnelle compte? Puis comment est-ce qu'on va reconnaître la gestion institutionnelle?

M. Bécharde: Donc, il faudrait un réinvestissement, je dirais, beaucoup plus programmé pour répondre aux différences de chacune des institutions d'enseignement.

Mme Hodder (Janyne M.): Je pense qu'on veut un réinvestissement qui va ressembler un peu au financement des universités et aux coupures qu'on a subies déjà, chacun. Vous avez certainement entendu de tous et chacun des bonnes raisons pour lesquelles ils n'auraient pas dû être coupés. Ça dépend aussi de la somme. S'il y a beaucoup d'argent pour réinvestir, on peut imaginer qu'il y ait un certain ballottage, si on pense que c'est essentiel. On ne veut pas couper cette possibilité. Mais, si on est dans des situations où on fait un réinvestissement qui doit être étalé sur plusieurs années, écoutez, on étouffe tous, hein. Il ne faudrait pas prendre le mauvais pli que la façon de s'en sortir, c'est de faire un déficit. Parce que je serai moins aimée sur mon campus.

M. Bécharde: Et, justement, par rapport à ça, même si vous n'êtes pas syndiqués et même si vous ne faites pas partie de la fonction publique, quel est l'impact au niveau des enseignants justement des augmentations de salaire qui ont été données au niveau de la fonction publique? Est-ce que les gens commencent à en parler chez vous puis fixent la comparaison, là? Et, si c'est le cas, qu'est-ce que ça représente par exemple pour vous autres, au cours des prochaines années?

Mme Hodder (Janyne M.): Bien, vous en avez entendu parlé, je vous ai parlé d'un déficit pour l'an prochain. Vous venez de l'expliquer.

M. Bécharde: O.K.

Mme Hodder (Janyne M.): Alors, les professeurs étaient syndiqués, le sont, et, à l'automne, ça a été clair,

on a eu une poussée, une forme d'impatience chez les profs concernant les absences d'augmentation de salaire depuis huit ans, des pourcentages qui avaient été donnés dans le passé qu'on n'avait pas donnés. Alors, on a dû les accorder, c'est ce qui produit ce que je vous annonce aujourd'hui. Et ça a été une question, pour nous, très difficile. Vous savez, on pose des jugements, on cherche toujours la voie de la sagesse. Fallait-il tenir, ne pas les accorder et se mettre en péril, aller en grève? Fallait-il les accorder? Est-ce que le gouvernement était pour transférer la politique salariale de la fonction publique aux universités? On osait espérer que oui. Alors, il y a beaucoup de questions, on se pose beaucoup de questions. Mais il est clair que ça a un effet d'entraînement très, très clair.

M. Bécharde: Vous avez parlé de la difficulté de recruter des enseignants, qui est là et qui est vécue aussi à plusieurs endroits. Mais votre situation est particulière un peu parce que vous demandez beaucoup plus au niveau du premier cycle, c'est-à-dire une certaine... pas flexibilité, mais capacité d'enseigner plus qu'une matière. Et aussi au niveau du deuxième, du troisième cycles, bien, la recherche est moins là, aussi, donc ça a un impact. Au-delà du salaire, au-delà de tout, est-ce que ça, c'est un élément, je dirais, négatif que les enseignants regardent et vous disent: Non, je ne peux pas? On n'ira pas à Bishop's, on va un peu se contraindre dans notre capacité de pousser plus loin au niveau de la recherche et...

Mme Hodder (Janyne M.): Vous savez, il y a peut-être une trentaine d'années, les exigences de la recherche dans la carrière n'étaient peut-être pas les mêmes. Pour les jeunes profs qui viennent chez nous, c'est clair, ils veulent faire de la recherche. C'est clair, clair, clair. Il nous faut leur donner les moyens d'en faire, et nous, on veut voir une augmentation du volume de recherche. Alors, c'est clair que c'est un inconvenient, quand on demande à un jeune professeur d'enseigner une charge de 18 crédits, de donner un aussi grand nombre de cours sur un cycle de trois ans. Il va falloir trouver des façons d'encadrer l'arrivée des nouveaux arrivants, de les aider. C'est ce que nous faisons.

Et, deuxièmement, il faut absolument augmenter le partenariat avec l'Université de Sherbrooke, c'est notre deuxième voie, je vous en parlais tout à l'heure. Parce que, vous avez entièrement raison, un jeune chercheur souhaite avoir l'occasion de développer un programme de recherche, et ça se joue dans les premières années. En trois et quatre ans, ça se joue. Alors, nous souhaitons aider ces jeunes chercheurs. Nous sommes allés chercher de l'argent du secteur privé, nous avons nommé une personne à l'interne, nous avons établi des ponts avec l'Université de Sherbrooke, nous espérons être en mesure de maintenir, de recruter et de retenir ces jeunes chercheurs au Québec, oui.

M. Bécharde: Parce que la compétition est là, puis il y a aussi plusieurs... Mais, la question que je me pose: Est-ce que uniquement le partenariat avec l'Université de

Sherbrooke peut vous aider à régler ça? Parce qu'il restera toujours quand même la charge de cours qui est importante et qui réduit aussi le temps de recherche.

Mme Hodder (Janyne M.): Bien, écoutez, si vous regardez l'évolution sur les prochaines cinq, 10 années, moi, je pense qu'il va falloir aider les jeunes professeurs et leur permettre d'avoir une charge peut-être un peu moins lourde en début de carrière pour développer des programmes de recherche. Mais la difficulté que nous avons, c'est de libérer un prof. On peut payer, mettons, pour libérer un prof parce qu'on veut assurer son programme de recherche, encore faut-il qu'on en trouve un autre pour assurer les cours. Et, quand on a affaire à des petits départements et à une obligation d'offrir un grand nombre de cours, c'est parfois difficile. Mais c'est sur quoi nous travaillons à l'heure actuelle avec la collaboration des départements et des professeurs.

M. Bécharde: Mme Hodder, sur l'autre élément que vous avez amené, au niveau des étudiants étrangers, quel est le pourcentage d'étudiants canadiens par rapport aux étudiants étrangers hors Canada qui viennent à Bishop's?

Mme Hodder (Janyne M.): On est à 11 %, 10,9 %, l'automne dernier, en étudiants étrangers, c'est-à-dire citoyens d'autres... des États-Unis, de l'Europe, soit en programmes d'échanges ou en inscriptions à temps complet. Nous sommes à — j'ai les chiffres ici — quelque 40 % d'un peu partout au Canada, allant de Terre-Neuve au Yukon. Alors, une augmentation; on est très contents d'ailleurs, le nombre d'étudiants qui viennent de Colombie-Britannique, c'est quand même...

M. Bécharde: Combien, vous dites, 10,9 %?

Mme Hodder (Janyne M.): Dans les étudiants internationaux, on était à 209 — on ne les a pas en pourcentage, ici? oui — et dans les étudiants qui venaient d'autres provinces, bon, du Québec, on était à peu près — je n'ai pas le chiffre ici, est-ce qu'on a le chiffre? — 44 % des étudiants distribués à l'extérieur du Québec mais au Canada.

M. Bécharde: 44 % à peu près.

Mme Hodder (Janyne M.): Non, non, c'est moins que ça parce qu'on en a 50 % du Québec. Alors, c'est la différence. On va vous le trouver.

M. Bécharde: Autour de 30 %.

Mme Hodder (Janyne M.): Et, du Québec, la moitié des étudiants qui viennent du Québec sont de langue maternelle française aussi. Et, en général, de la région et non pas de Montréal. Donc, ils viennent de partout, de Lévis, du Saguenay, de... On dirait que Bishop's est un endroit, je dirais, «user friendly» pour l'amélioration de l'anglais.

Alors, nos étudiants qui sont francophones, on a aussi des services particuliers d'enseignement de l'anglais langue seconde et d'aide à l'écriture. J'avais un petit déjeuner, ce matin, avec des équipes de basket, et il y avait quatre étudiants et une étudiante francophones de Longueuil, de Sherbrooke, qui me racontaient que, quand ils sont arrivés à Bishop's, ils le parlaient mais ne l'écrivaient pas. Et ils terminent cette année — vous savez, on a gagné le championnat de basket l'an dernier, ça a été des champions — ayant été capables de terminer, de lire, d'écrire et de travailler en anglais.

Mais, surtout, des gens qui viennent de l'extérieur de Montréal, c'est intéressant. On a un peu de difficulté à recruter sur l'île de Montréal encore.

M. Béchard: Parce que la problématique aussi, au niveau de ça, c'est au niveau des frais de scolarité. Vous l'avez soulevée un petit peu, là. Quelles seraient, selon vous, les améliorations? Parce que, moi, j'ai plusieurs étudiants qui m'appellent hors Québec, surtout au niveau canadien, qui disent que ça ne fonctionne pas. Ils vont même jusqu'à dire: Bien, à la limite, on ne voit pas pourquoi on paierait plus de frais de scolarité pour s'en tenir à la moyenne canadienne alors que c'est aussi bas. Selon vous, la meilleure des solutions à ça, c'est quoi, à cette problématique-là? Vous l'avez mentionné, vous refinancez finalement le gouvernement avec la différence que ça donne au niveau des frais de scolarité, aussi.

Mme Hodder (Janyne M.): Bien, écoutez, tant que les droits de scolarité des étudiants canadiens hors Québec s'en tiennent à la moyenne canadienne... Il y a eu des mauvaises langues, au début, quand on a changé la politique, qui disaient qu'on perdrait nos étudiants, qu'ils venaient chez nous parce que ce n'était pas cher. Ce n'est pas vrai, on est en augmentation de clientèle. Donc, tant qu'on s'en tient à la moyenne canadienne pour les droits de scolarité, on a, comme politique publique, quelque chose qui s'explique. Et je l'explique aux étudiants.

• (17 h 30) •

Il est difficile d'expliquer à ma tante Germaine qui paie plus cher de taxes... Pourquoi? Parce qu'on veut faire payer des droits de scolarité moindres au Québec et que, si les étudiants, chez eux, en Ontario, où ils paient moins de taxes, paient plus de droits de scolarité d'université... Il y a quelque chose qui s'explique à cet égard. Le problème est essentiellement: Où va l'argent? C'est que, pour nous, ça ne change strictement rien à notre structure budgétaire. Ça n'a rien changé à notre structure budgétaire. Et, là-dessus, on revient toujours à la même question. Le problème, c'est le niveau de financement, c'est-à-dire la somme dont nous disposons pour offrir les services que nous devons offrir.

Et je vous parlais tout à l'heure de Mount Allison, qui est une université de taille comparable à Sackville, au Nouveau-Brunswick. J'y étais la semaine dernière pour commenter un plan stratégique chez eux. Le Nouveau-Brunswick, ce n'est quand même pas la province la plus riche au Canada, ils disposent de 2 000 \$ de plus par

étudiant par année que chez nous. On est en compétition avec une université dont les ressources sont plus grandes. Alors ça, c'est le problème fondamental. Et là, ça touche à toute la question des droits de scolarité au Québec, quelle sera la politique? Et là on va penser à des voies d'avenir. On ne va pas penser cette année, on va penser dans les deux ans, dans les trois ans, dans les cinq ans. Je comprends qu'il y a quand même une discussion qui s'amorce sur cette question dans les milieux, y compris dans les milieux étudiants. Je pense qu'il va y avoir un débat essentiel à cet égard.

M. Béchard: Malgré que le financement universitaire est plus large aussi que les droits de scolarité, il faudra le revoir dans son ensemble. Mais, dernier point, avant de passer la parole à mes collègues, vous avez parlé beaucoup d'élargir, au niveau de la formation du premier cycle, en ayant plus de cours pour les étudiants dans différents domaines. Est-ce que ça va finir par déboucher sur des programmes de premier cycle conjoints ou de nouveaux programmes, je ne sais pas, histoire-science politique, par exemple, ou un nouveau type de baccalauréat? Est-ce que ça, ça peut, à moyen terme, être envisagé aussi au-delà de juste là ouvrir au niveau des cours?

Mme Hodder (Janyne M.): Oui, et ça se développe, relations internationales, sciences, environnement et autres. Mais je dois vous dire que ce qui est spécial chez nous — et les étudiants vous le diront — c'est que nous tentons par tous les moyens de leur permettre de développer leur propre programme, de contrôler leur propre formation universitaire. Alors, nous avons les étudiants qui prennent un programme, mettons — et ça a été le cas l'an dernier — en biochimie, «an honors program» — parce qu'on est dans la logique des «honors, major, minor» — et qui font aussi un «double major» en musique. Nous tentons de travailler pour faire en sorte que l'étudiant ou l'étudiante contrôle son programme universitaire, s'implique dans sa formation universitaire.

Vous comprendrez qu'un étudiant qui va faire un programme double en biochimie et en musique — admettons qu'il est fort, hein — il est en médecine aujourd'hui. Ça va être un médecin instruit qui va aimer la musique. Il va peut-être aider l'Orchestre symphonique de Montréal, on en aurait besoin. Bon. Alors, nous ne voulons pas simplement développer des programmes déterminés par nous, mais assurer la flexibilité dans la formation universitaire pour permettre de faire des têtes bien faites, du monde instruit puis des gens qui voient large. Puis envoyez-nous vos enfants!

La Présidente (Mme Bélanger): Elle est pas mal petite, sa petite.

Mme Hodder (Janyne M.): Écoutez, on est champions en ski au Québec. On est champions de basket et en ski. Et les femmes au rugby, c'est pas pire chez nous, non plus, hein! On n'est pas pire.

M. Béchard: C'est parce qu'elle a seulement cinq mois. Ça fait que ça va prendre un petit peu de temps, là. Ha, ha, ha!

Mme Hodder (Janyne M.): On vous enverra un rappel.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député de Masson.

M. Labbé: Merci, Mme la Présidente. M. Grégoire, Mme Hodder, merci de votre présentation. En tout cas, je peux vous dire, madame, que vous portez très bien les recommandations et surtout les suggestions de Bishop's. Vous êtes un excellent porte-parole. Ça, je peux vous féliciter, parce que c'est très clair, et vous êtes très vivante dans ce que vous vivez. On sent que ce n'est pas quelque chose qui est écrit, c'est quelque chose qui se vit.

Je voulais vous parler un petit peu des perspectives de développement de Bishop's. D'un côté, vous me rassurez, puis, de l'autre côté, quand je lis les documents, je suis inquiet. Je vais vous avouer qu'avant de vous rencontrer... Je regarde entre autres un document qui est paru, par rapport à Bishop's, en septembre 1998, où on mentionnait que la première priorité, c'était de faire vraiment: Tout le monde, on se met là-dessus!

Je vais lire un petit peu ce qui était écrit, c'était d'ailleurs votre première recommandation: «Que tous les membres de la communauté universitaire intensifient leurs efforts pour le recrutement et la réinscription des étudiants.» Alors, je lisais ça d'un côté. Parce qu'il y avait une baisse. On était inquiet, à ce moment-là, il y avait des baisses. Vous m'avez rassuré un petit peu en disant qu'on est rendu à 2 000 et quelques; dans le temps, c'était 1 900 et quelques étudiants. Mais c'était assez stressant, à ce moment-là.

Alors, quand j'écoute ça, au niveau des étudiants, je me dis... Bon. Moi, j'aimerais entendre de votre part, dans un premier temps, vos projections, comment ça va. Je sais que vous êtes en compétition — on le sait — avec beaucoup d'universités comme telles, évidemment. Ce qui fait peut-être la différence, là, c'est vous puis votre organisation. Et ça, quand je regarde les étudiants... Moi, je lis qu'il y a un problème, j'aimerais être rassuré.

Deuxièmement, ce qui est rattaché à ça, c'est aussi vos profs. Alors, vous me dites: J'ai un problème, M. le député, à recruter, j'ai un problème à différents niveaux, dans le sens qu'à un moment donné je m'aperçois que, pour les garder, je peux avoir des problèmes de charge de travail — parce qu'on a parlé de ça — de salaire aussi, qui n'est peut-être pas ce qu'il devrait être. Même, vous avez dit: Là on a réglé une partie du problème, mais on va avoir des déficits qui vont être rattachés à ça. Toute la question d'encadrement. On leur demande une charge de travail qui est importante à ce niveau-là.

Puis vous dites en plus: Bien, la seule façon peut-être de garder en tout cas une certaine catégorie de professeurs, c'est d'aller dans un créneau qui coûte de l'argent puis qui coûte cher, à moins d'avoir les gens pour

bâiller les fonds, qui est la recherche. Alors, vous avez dit: Moi, ça va me prendre des professeurs aussi pour combler le temps pendant qu'ils vont faire de la recherche. Moi, je regarde ça: l'étudiant et les difficultés par rapport à ce que vous voulez atteindre, l'objectif, puis c'est pour ça que j'aimerais vous entendre. Les professeurs: J'ai des problèmes aussi à ce niveau-là, qui sont importants. Et, au niveau de la recherche, vous dites: Tout est relié, en bonne partie en tout cas, avec l'Université de Sherbrooke. Puis il y a une bonne collaboration actuellement, ça inspire beaucoup.

Moi, j'aimerais que vous me rassuriez un petit peu sur votre planification au niveau justement de Bishop's pour les cinq prochaines années, comment vous entrevoyez ça, et c'est quoi que vous visez en termes de professeurs, d'étudiants, de recherche, tout ça, et comment vous voyez les solutions à l'intérieur de ça.

Mme Holder (Janyne M.): Je vais vous rassurer, on n'est pas en péril.

M. Labbé: Non?

Mme Holder (Janyne M.): Ça va bien. On ne souhaite pas avoir une augmentation de clientèle étudiante, on souhaite maintenir. On s'est donné un objectif, on a toujours dit: 2 000 en 2000, mais c'est un peu parce que la phrase est jolie. En fait, on était à 1 800, on est à 1 926 à temps complet, ça nous convient. On ne pourrait pas recevoir plus de 2 000 étudiants. Et nous pensons que notre taille est un avantage, alors première chose à retenir. Et, je vous rassure, nous n'avons aucun désir d'entrer en compétition avec des universités ou de grandir. On est ici depuis 157 ans, on est heureux; 2 000, c'est notre maximum. Nous sommes un type d'université dans un créneau. Voilà, c'est ce que nous faisons. La raison pour laquelle c'était notre objectif, c'est qu'il faut absolument mobiliser la communauté universitaire pour que nous ayons... Je pense que c'était écrit: Nous voulons 2 000 étudiants de très haute qualité.

Je vais vous donner un exemple: Nous avons augmenté la performance à l'admission de façon extraordinaire. Alors qu'il y a cinq ans nous avions beaucoup de demandes et que, sur ces demandes, nous avions peut-être 40 % qui étaient admissibles et 20 % qui venaient, nous avons maintenant beaucoup moins de demandes, mais beaucoup plus qui demandent et qui sont admis, et beaucoup plus de ceux qui sont admis viennent. Nous avons augmenté l'efficacité de notre système. L'idée, c'est d'aller chercher des étudiants qui peuvent bénéficier de l'expérience Bishop's unique. Voilà! Et nous ne souhaitons pas augmenter la clientèle et dépasser les 2 000, c'est certain.

En ce qui concerne les professeurs, nos inquiétudes ne sont pas... D'ailleurs, je ne suis pas d'accord avec vous, la recherche, ce n'est pas un créneau coûteux, en fait pas dans les domaines qui nous intéressent. On n'est pas dans les domaines de certains programmes de formation professionnelle de deuxième et troisième cycles. Les

profs. Nos inquiétudes sont sur le recrutement de bons profs et le maintien des bons profs ici, au Québec, et la capacité de leur offrir une belle carrière. Nous avons à l'heure actuelle, par exemple, un jeune diplômé, doctorat en chimie, de la région de Sherbrooke, à qui on est incapable d'offrir un poste permanent. C'est un professeur extraordinaire, les étudiants l'aiment, et c'est un bon chimiste. On va le perdre parce qu'on n'est pas capable de lui offrir des conditions adéquates. Ça, je pense que c'est un problème qu'ont toutes les universités. Il est pas pire chez nous qu'il est ailleurs, mais vous êtes obligé d'en tenir compte.

Dans la recherche, moi, je parle des endroits où ce sont des équipes de recherche. Rappelez-vous que des livres en philo, en lettres, en histoire, en socio, ça s'écrit par un prof qui travaille seul à sa bibliothèque. Et, là-dessus, nous avons une performance exceptionnelle. Nos profs publient et écrivent. Mais je souhaite augmenter, répondre aux exigences des jeunes chercheurs. C'est un marché très compétitif; là-dessus, vous avez raison.

Bon, je vous parle de nos défis. Est-ce que j'en ai peur? Mais pas du tout! Bien, si je ne vous dis pas qu'on en a, voilà, c'est ceux-là. Mais il n'y a pas péril en la demeure, hein!

M. Labbé: Pas de problème, merci.

Mme Holder (Janyne M.): On va y être encore dans 155 ans.

M. Labbé: Je n'ai aucune hésitation là-dessus, madame. Je voulais vous entendre. Merci.

La Présidente (Mme Bélanger): M. le député de Verdun, vous avez cinq minutes.

M. Gautrin: Je vais être bref, Mme la Présidente. Je voudrais vous poser qu'une seule question. Vous participez, dans un partenariat avec l'Université McGill et l'Université de Sherbrooke, à une commission de valorisation de la recherche. J'aimerais que vous nous expliquiez quels sont les avantages, comment ça a fonctionné pour l'Université Bishop's en particulier.

• (17 h 40) •

Mme Holder (Janyne M.): Bien, écoutez, nous, ce qu'on offre à ces partenariats, c'est assez exceptionnel. Je n'en ai pas parlé cet après-midi, mais nous avons créé, il y a quelques années, ce qui s'appelle le centre Dobson-Lagacé d'entrepreneurship financé essentiellement par deux personnes, John Dobson, de Montréal, et Louis Lagacé, de la région de Sherbrooke. C'est un centre voué à l'entrepreneurship et au développement de l'entrepreneurship dans la région de Sherbrooke. Ce que nous apportons à l'équipe Sherbrooke-McGill, c'est l'expertise en entrepreneurship, quand on parle de valorisation de la recherche. Voilà ce que nous apportons à la table, ce que nous offrons. Les chercheurs qui font du développement de produits et de services de haute gamme, ce n'est pas chez nous, mais la capacité de mettre en marché et de

développer des petites entreprises, nous l'avons, parce que c'est un créneau que nous avons développé. Alors, voilà ce que nous contribuons au partenariat.

Et c'est déjà parti, on est en train d'ailleurs, dans le cadre de ce projet-là, de discuter, demain, avec des vice-présidents d'IBM et d'autres, de Bell, sur ce qu'on va appeler un «e-mall». Vous savez, on a des centres de commerce. Et là on va travailler sur un «electronic commercial mall». Alors, c'est notre expertise en entrepreneurship qu'on offre au partenariat.

M. Gautrin: Et qui peut dépasser strictement l'Université de la région sherbrookoise...

Mme Hodder (Janyne M.): Oui.

M. Gautrin: Parce que vous avez quand même un réseau...

Mme Hodder (Janyne M.): Nous avons un réseau et nous travaillons...

M. Gautrin: ...qui est pancanadien et donc que vous pourriez éventuellement mettre à profit dans ce cadre-là.

Mme Hodder (Janyne M.): Et c'est ce qui fait que nous sommes très présents à la Société de développement économique de la région. C'est ce que nous offrons: un réseau et une certaine expertise.

M. Gautrin: Parce qu'une bonne partie de vos étudiants venant d'autres parties du Québec retournent aussi hors Québec après pour faire leur carrière, donc constituent, chez vos anciens gradués, un réseau qui peut être profitable dans une stratégie de développement de valorisation de la recherche.

Mme Hodder (Janyne M.): Oui. Mais, dans ce qui concerne l'entrepreneurship, on est aussi intéressé à faire de la recherche sur le développement du e-commerce. Alors, on pense qu'on a chez nous des talents particuliers à cet égard, un réseau particulier, et on peut mettre en commun des entreprises où on connaît des gens. C'est ce qu'on est en train de faire et c'est ce que nous offrons à ce partenariat, notre expertise en entrepreneurship.

M. Gautrin: Et, pour ce qui est de la dimension recherche, j'ai cru comprendre — vous l'avez rappelé, à la question du député de Masson — que l'Université de Sherbrooke est prête à mettre ses équipements lourds, le cas échéant, au service de certains de vos chercheurs.

Mme Hodder (Janyne M.): Et on est plus dans le domaine de la collaboration, de mettre des personnes en lien entre les personnes et de tenter de voir évoluer des liens entre les personnes. Ça se produit déjà. Il y a des gens, chez nous... En mathématiques, ils sont très forts, à Sherbrooke; les gens en mathématiques sur les équipes de

Sherbrooke. C'est aussi le cas en psychologie, en gérontologie, en biologie. Alors, il y a des cas où il y a des gens qui se connaissent, qui travaillent ensemble. Là, l'idée, c'est: Est-ce que, nous, comme deux institutions, on peut appuyer ces efforts d'individus?

M. Gautrin: Est-ce que vous avez des équipes FCAR qui ont des chercheurs des deux universités?

Mme Hodder (Janyne M.): Il y a des équipes. Il y en a une, oui — je ne me rappelle plus dans quel domaine — à l'Université de Sherbrooke. Il me semble que c'est en psycho.

M. Gautrin: C'est-à-dire des équipes qui sont communes aux deux.

Mme Hodder (Janyne M.): Oui.

M. Gautrin: Est-ce que vous en avez, des équipes FCAR communes aux deux?

Mme Hodder (Janyne M.): On en avait une en biologie? Oui, en biologie. Voilà, c'est ce que je disais tout à l'heure, on avait un groupe responsable à la recherche chez nous et on est en train de travailler sur d'autres façons de collaborer. Mais je ne voudrais pas laisser l'impression qu'on est dépendant d'un autre établissement. C'est toujours difficile de parler de ce genre de choses. La collaboration, c'est important pour nous, puis on y croit, mais on est chacun avec des traditions différentes, on s'approprie et on travaille ensemble.

M. Gautrin: Oui, et chacun amène son expertise qui peut être différente dans une forme de complémentarité.

Mme Hodder (Janyne M.): Et son milieu. Oui, c'est complémentaire.

M. Gautrin: J'ai fini mes cinq minutes?

La Présidente (Mme Bélanger): Tu peux continuer, il n'y a plus de questions. Si tu as d'autres questions, je peux t'allouer un peu plus de temps.

M. Gautrin: Bien, c'est une invite. Difficile à moi de résister.

Je n'ai malheureusement pas eu la chance de regarder... Je reste toujours sur la dimension de la recherche. Est-ce qu'en termes d'augmentation de fonds de recherche, d'augmentation de publications... L'année dernière, la dernière fois que vous étiez venus, il y avait eu une augmentation importante de publications. Est-ce que ce rythme d'augmentation de publications s'est maintenu?

Mme Hodder (Janyne M.): Je pense qu'on est au même point où on était l'an dernier, on a besoin d'une

seconde percée. À l'heure actuelle, il y a des projets qui se développent. Je dirais qu'on a eu une amélioration l'an dernier, et là on attend une augmentation substantielle dans l'année à venir. C'est un peu la conséquence d'avoir perdu certains profs. Vous n'étiez pas là tout à l'heure, mais j'ai dit que nous avions des profs en milieu de carrière qu'on a perdus au profit de certains collègues albertains qui sont venus chercher deux ou trois de nos chercheurs qui avaient, eux, des programmes de recherche. Alors, ça a été un peu pénible cette année, mais je pense qu'on va reprendre. On a appris des leçons de cette expérience. On a compris que ce n'est pas simplement le salaire qui compte, c'est aussi l'engagement institutionnel...

M. Gautrin: L'environnement recherche.

Mme Hodder (Janyne M.): ...notre capacité à aider... Par exemple, nos profs aimeraient peut-être faire de l'encadrement de deuxième cycle. Bon, c'est pour ça qu'on a tenté de développer une nouvelle façon de réfléchir à cette question d'appuyer la recherche.

M. Gautrin: La question des chaires qui sont des chaires du millénaire, est-ce que vous êtes... c'est quelque chose...

Mme Hodder (Janyne M.): Oui. On est content. On pense qu'il y a des bonnes nouvelles, là. On pense qu'il y a même des bonnes nouvelles, on espère, pour nous aussi.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, ça va. On vous remercie beaucoup de votre présence.

Mme Hodder (Janyne M.): Écoutez, je vous remercie beaucoup de nous recevoir, de nous entendre. Et vous allez me permettre un petit commentaire. Puisque nous sommes à la veille de la Journée internationale des femmes, je voudrais souhaiter une belle journée à ces dames parlementaires. Merci.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, on vous remercie, puis bonne journée à vous aussi.

La commission ajourne ses travaux à demain matin, 9 h 30.

(Fin de la séance à 17 h 46)